L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Troisième année - N° 107 - Vendredi 28 juin 1991 - ISSN 0995-0583 - Prix 6 F

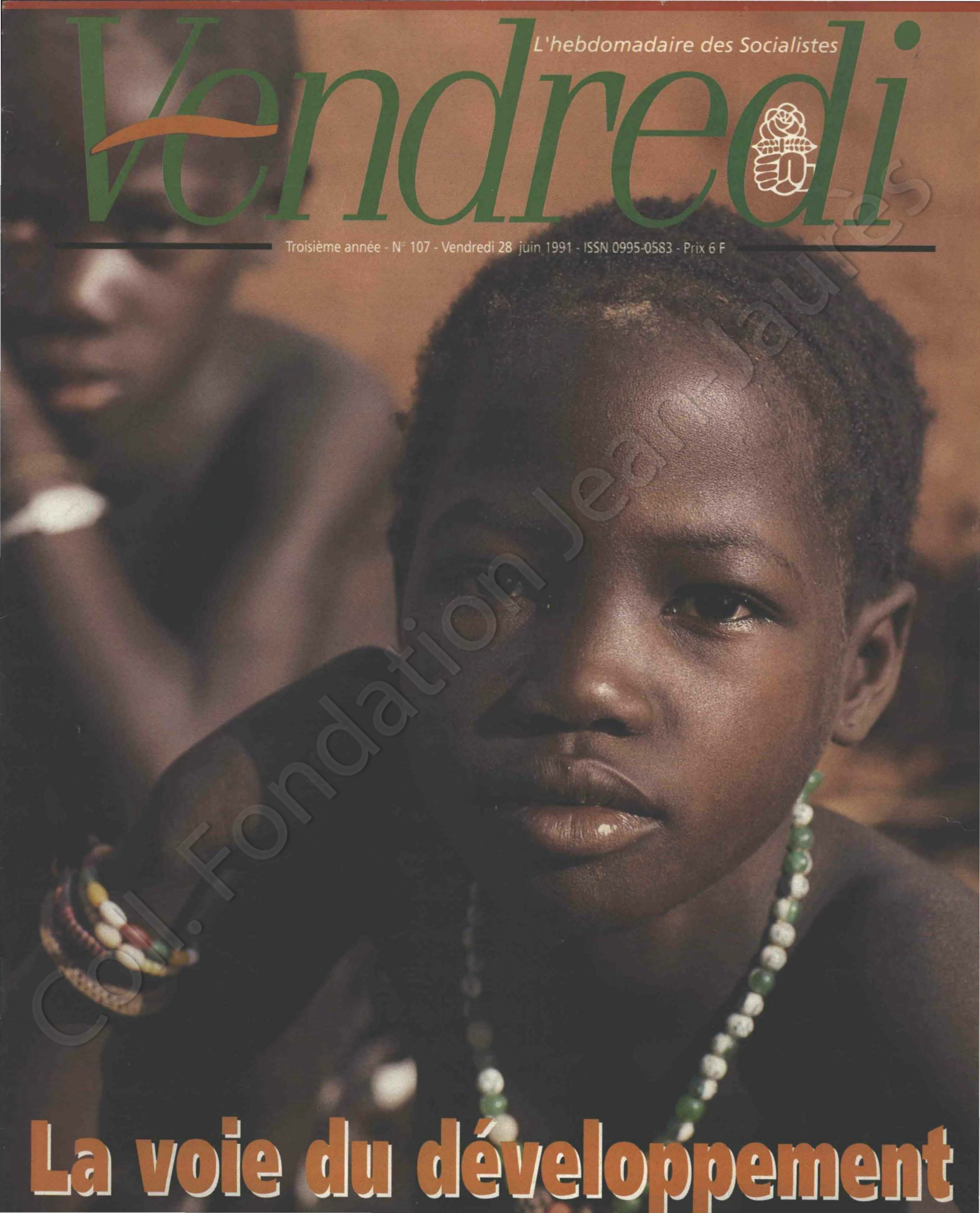

Col. Fondation Jean Jaurès

La voie du développement

VOTRE COURRIER

Face aux propos racistes, xénophobes, voire mensongers, et ayant, semble-t-il, un relent fasciste, orchestrés par Chirac et son ami Ponia... souvenons-nous, en 1941, d'une campagne de propagande similaire, bien menée, mais qui, hélas, finit très mal pour certains, sur le thème "l'argent n'a pas d'odeur, les Juifs si"...
Prenons garde aux propos pernicieux et médiatiques d'Orléans, à la montée des intégrismes et que, face au quasi-silence de notre Parti en la matière, ces éléments n'exacerbent certains antagonismes entre communautés et ne servent de révélateur à une poignée de casseurs qui pourraient en profiter pour embraser les banlieues ghettos !
Et dire que quelques délinquants et assassins d'origine marocaine seraient la cause des graves incidents de Mantes...
Hassan II, un de nos alliés de la coalition du Golfe, doit pouvoir nous aider à les "calmer" en échange de notre silence sur le sort des Sahraouis et de l'écrivain Diouri, ayant obtenu, jusqu'en 1995, le statut de réfugié politique, opposant farouche à cette dynastie, ancien compagnon de route d'un nommé Ben Barka... dont la fin tragique fut dénoncée par la gauche alors qu'elle était dans l'opposition.
Quelles que soient les raisons de cette expulsion, fussent-elles d'Etat, fussent-elles justifiées, pourquoi user de la procédure d'extrême urgence et invoquer, pour ce faire, une ordonnance de 1945, réservée aux terroristes et aux trafiquants de drogue et supprimant toutes les garanties légales ? Deux camarades de ma section étaient prêts à rendre leur carte, hier soir, scandalisés qu'ils étaient, et à juste titre.
La France socialiste ne serait-elle plus un Etat de droit, une terre d'asile, la terre des libertés, et de la Déclaration des droits de l'homme... avec un gouvernement socialiste ?
Camarades, n'est-il pas urgent de nous ressaisir ? Sortons de la mécanique des affrontements préprésidentiels dont notre base sociologique et électorale n'a que faire, ayons un véritable projet social et retrouvons les valeurs fondamentales du socialisme.
J.-C. Maurin - Nîmes - (30).

■

Il n'est pas facile d'être un parti de gouvernement. Et de militer dans un parti de gouvernement. Bien entendu, depuis dix ans, notre bilan est archipositif. Ce serait à refaire, je le referais cent fois, nous le referions mille fois.
Il n'a pas toujours été facile d'accepter ce qui nous était demandé. Et de l'expliquer aux autres. Le tournant de la rigueur, le "Rainbow Warrior", les affaires, l'ouverture au centre, la CSG et la récente augmentation des cotisations salariales.
Je n'ai cessé de réfléchir, d'accepter, d'expliquer et je le referais cent fois.
Mais pour l'expulsion d'Abdel-Moumen Diouri, je ne peux pas. Je ne peux pas comprendre. Je ne peux pas accepter.
Les nécessités du pouvoir ont des limites infranchissables pour un homme ou une femme de gauche. On a touché à ce qu'il ne fallait pas toucher. A notre dépôt sacré. J'ai mal et je crie ma douleur et ma déception.
F. Bourcin - Besançon (26).

■

Les discours successifs de Jacques Chirac à connotation raciale me choquent profondément !... Ce "Monsieur" nous rappelle une fort triste période : (septembre-octobre 1941). S'il a le mérite d'annoncer la couleur, on frémit à la pensée qu'il pourrait, lui et ses lieutenants, prendre les plus hautes fonctions de la République. C'est pour le coup que la culture et les traditions républicaines de la France seraient en grand danger !
Que le peuple français se réveille et voie d'où vient le danger !
Qu'il me soit permis aussi de m'étonner du "contre-sens" aux droits de l'homme, que l'affaire Diouri révèle. Est-ce bien un gouvernement de gauche et un président issu de la gauche qui nous gouvernent ? Qu'on nous explique d'urgence pourquoi les droits de l'homme ne sont pas respectés dans cette affaire !... Après les Etats-Unis, est-ce le régime marocain qui nous impose son diktat ?
Après beaucoup "d'antisocial" ou de social non fait, que dire ? Qu'expliquer pour et par les militants de base ?
Ne voit-on pas le découragement qui s'étend de plus en plus et la pression qui monte ?
Maryvonne Jouvel - Nîmes (30).

■

Chirac jette le masque. Avec une véhémence renforcée peut-être par le bergerac et le cassoulet, il tient des propos plus ordurièrement racistes que Le Pen. Le lendemain, on s'indigne mollement à gauche, et la plus grande partie de sa droite le soutient avec nuances. Le soir, à jeun et dûment "tapirisé" par ses gourous, la TV publique lui offre 22 minutes pour se justifier devant un Henri Sannier servile et un Rachid Arhab muet qui le laissent évoquer de pseudo-chiffres à l'appui de ses aberrations de la veille. Je veux bien qu'on renonce à la mainmise du pouvoir sur l'audiovisuel, mais pas si c'est pour y laisser proliférer des propos qui frisent la provocation aux crimes contre l'humanité.
Richard Adam - Clamecy (58).

■

Ainsi, après l'appel de Cochin, voici venu le temps du vomi d'Orléans. Jacques Chirac liait depuis quelque temps le sort des immigrés à celui des prisons. Chirac, aujourd'hui, quitte la voie du discours politique pour entrer dans celui de l'ignoble. Chirac n'est plus un démocrate, il est un démagogue. Il ne tient plus un discours politique, il tient un discours de haine. Honte à lui s'il venait à prononcer les noms de De Gaulle ou Malraux ; leur conception de la condition humaine était radicalement opposée à celle de ce malheureux.
J'écris cette lettre car, dans quelques heures, j'irai enseigner l'histoire à des collégiens de la banlieue parisienne, à quelques kilomètres de Trappes et de Mantes-la-Jolie. L'histoire est ma passion et m'a conduit, grâce à l'école de la République, à l'agrégation. J'ai appris sur les bancs de l'école les mots conscience et dignité. J'appartiens à cette génération d'enfants d'ouvriers dont les parents étaient moqués lorsqu'ils accédaient au confort. N'allaient-ils pas mettre du charbon dans leur baignoire ? En ce temps les Chirac s'appelaient Poujade et, déjà, Le Pen. J'ai fait de l'enseignement ma vocation et, chaque jour, je dépense des trésors d'énergie et d'astuce pour donner à mes enfants le goût de savoir et d'être plus tard des hommes libres. Des milliers et des milliers d'enseignants s'échinent de même, chaque jour, partout dans notre pays, à donner à cette merveilleuse substance jeune les contours de l'espoir et du bonheur. En quelques secondes, en quelques mots, il déchire, piétine, le tissu si fragile et si long à créer.
Jeunes révoltés des banlieues construites par des promoteurs ineptes, immigrés clandestins happés par les profits de patrons indignes, chômeurs en fin de droits guettés par les faux pas du désespoir, vieilles gens et salariés chassés des villes par la spéculation, femmes éprises d'une vie libre et d'une société respectant les droits de chacun, vous avez une place de choix à partir d'aujourd'hui : vous êtes le programme de Chirac !
Vous êtes son fonds de commerce, vous le faites saliver. Monsieur Chirac n'aime ni le bruit ni l'odeur. De silencieux et inodore, je ne vois que l'argent. Monsieur Chirac a quelque chose d'un roi Midas ; il croit parler d'or mais fait beaucoup, beaucoup trop de bruit, et cette agitation, cette sueur qu'elle dégage, elle a de ces relents, de ces relents de mort !
Pascal Bussière - Neuilly-sur-Seine (92).

■

La période des élections arrive. Des candidats vont se présenter, espérant être choisis par leurs concitoyens. Le PS aura ses candidats. Et, encore une fois, les sièges ayant les plus fortes chances d'être gagnés par le Parti seront réservés à notre "nomenklatura". Les camarades candidats peu connus mais nourris d'une légitime ambition seront écartés ou placés sur les listes électorales en position de non-éligibilité. De telles pratiques lassent les militants, choquent les adhérents et détournent de nous le corps électoral qui se réfugie de plus en plus dans l'abstention.
Pour respecter une juste représentation des femmes lors des élections, il a été prévu dans les statuts du PS des quotas obligatoires avec probabilité d'être élues pour des candidates à chaque scrutin. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour des candidats se présentant pour la première fois ? Par exemple, sur les listes des prochaines élections régionales, en plus du quota femmes, obligation d'avoir dans les premiers noms sur la liste et en position d'éligibilité, un candidat "neuf". Cela apporterait un sang nouveau au Parti, intéresserait l'électeur et ferait peut-être émerger de futurs cadres politiques. L'expérience des anciens peut être avantageusement complétée par la spontanéité des nouveaux.
Serge Roulin - Oullins (69).

■

Les socialistes perdent leur souffle. Ceux qui sont en place ne laissent pas les jeunes ni la base militante monter. Il y a beaucoup d'idées neuves à la base, seulement, il faudrait peut-être les écouter et leur donner les moyens de se faire entendre en dehors du Parti. Je crois qu'il est temps d'arrêter de mettre toujours les mêmes à la tête de notre Etat et de laisser percer les anonymes, ceux qui peuvent donner une seconde jeunesse au Parti, un nouveau départ vers l'an 2000.
J'ai 36 ans et je m'aperçois qu'en dehors des réunions de section, des élections, des collages, une fois que tout est passé, nous revenons dans l'ombre et que tout se décide de toute manière en haut et jamais vraiment à la base. De plus, malgré le travail d'explication des militants (qui, eux-mêmes, sont souvent dépassés par ce qu'ils lisent), nos responsables du Parti et du gouvernement n'expriment pas assez clairement et pas suffisamment leurs buts, leurs idées, leurs aspirations. Il ne suffit pas d'expliquer aux militants ; il faut aussi aller sur le terrain, sur le tas, comme l'on dit, faire face à l'opinion et cela très régulièrement afin d'entretenir un courant continu du haut en bas.
Michel Duvignau - Mérignac (33).

■

J'appartiens au PS. Depuis 1927 (j'ai 81 ans), d'abord aux JS, puis chez les adultes, depuis 1935. J'ai lu le "Vendredi" d'avant-guerre. Du premier au dernier numéro. J'en avais gardé la collection mais, à Strasbourg, à cette époque, elle n'a pas subsisté ! Dommage !
Mon épouse (83 ans) est également membre du Parti depuis 1955, à Villejuif. Nous recevons donc, depuis sa reparution, "Vendredi" nouvelle formule dont je dois vous dire qu'il a toute notre sympathie, qu'il est bien fait et très intéressant.
J'ajoute pour la petite histoire que j'ai occupé un local au 10 de la rue de Solferino alors que c'était le siège des syndicats des fonctionnaires -j'étais secrétaire général de la fédération "Air, Guerre, Marine" FO- et également du Syndicat national des personnels administratifs de la "Guerre".
Albert Pontes - Pujols (47).

■

J'aimais bien les chansonniers et les grosses têtes, mais quand je vois les horribles imbécillités qu'on nous passe chaque jour sur TF1 ! C'est vraiment prendre les Français pour de pauvres crétins. J'ai trouvé normal que le président Mitterrand ait trouvé ça drôle. Il ne pouvait faire autrement, étant impliqué dans la bande du "Bébête Show", mais il y a de l'abus !
Il ne devrait pas être permis à une chaîne de télé d'insulter et de rabaisser des personnalités à ce point, même pour rire ! Je ne pense pas qu'en Angleterre on aurait poussé l'humour jusqu'à traiter Margaret Thatcher comme on a traité Danielle Mitterrand et Edith Cresson en France, à la télé. Si c'est ça l'humour français ! Pouah !
Claudette Devriendt - Saint-Siméon-de-Bressieux (38).

■

Vendredi

10, rue de Solferino
75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174
Télécopie : 45.51.47.03
Service abonnés : 45.56.78.57
Téléphone :
pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45.56...(précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom

DIRECTION

Directeur de la publication : Bernard Roman (78.48)
Comité de direction : Jean-Pierre Becquet, Jean-Marcel Bichat, Pierre Brana, Philippe Dorthe, Pierre Guidoni, Gérard Le Gall, Gérard Lindeperg, Arnaud Massip, Pierre Moscovici, François Rebsamen, Bernard Roman, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

REDACTION

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat (78.58)
Secrétaire gal de la rédaction : Jacques Goubin (78.82)

Politique : Jean-Pierre Bédéï (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Idées : Bernard Chaouat (79.01)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
Régions : Maryline Trassard (78.71)
International : Ghislaine Toutain (78.72)
Actuelles : Françoise Lorrain (78.55)
Secrétaire de rédaction : Vanda Gervasio (78.61)
Maquette : Flavienne Allar (78.92)
Réalisation : Sandrine Girard (78.92) Taoufik Khatib (78.54)
Photo : Pascal Lebrun (78.53)
Secrétariat : N. (77.92)

ADMINISTRATION, GESTION

Madeleine Darbel (78.44 / 7848)

ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS

Marie-Reine Jost (78.57)
Marie-Lou Le Bras (78.56)

PUBLICITE

Pyramid Conseil - (16.1) 43.70.86.80

FABRICATION

Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers / Bottin-direct - Paris

N° Commission Paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

CREDITS PHOTOS

A. Pinoges / Ciric (Couv.) ; Bartoli / Rea (pp. 3 et 9) ; A. Senna / AFP (pp. 3 et 14) ; P. Cibille (pp. 3 et 21) ; D.R. (p. 10) ; S. Franklin / Sygma (p. 11) ; Frilet / Sipa-Press (p. 12) ; T. Orban / Sygma (p. 13) ; D.R. (p. 15) ; F. Lesage / Francom (p. 17) ; P. Vauthey / Sygma (p. 19) ; D.R. (p. 20) ; D.R. (p. 21) ; autres P.L.

Ce numéro a été tiré à 215.500 ex.

CETTE SEMAINE

2 Courrier

POLITIQUE

4 • Elaboration du Projet 4 - la citoyenneté
• Collectivités locales et environnement : la ville au quotidien
5 • Rupture à Socialisme et République
• Pierre Mauroy
6 • Chirac tombe dans le panneau
• Expulsion d'A. Diouri
• Philippe Marchand

ECONOMIQUE/SOCIAL

7 SMIC, rémunérations et classifications

SOCIETE

9 Lycées, 1993 : l'année de tous les changements

11 à 13 **DOSSIER**
Nord-Sud
11 Tiers monde et développement
12 La dette
13 • Edwige Avice, interview
• La faim



▲ Philippe Marchand (p.6).

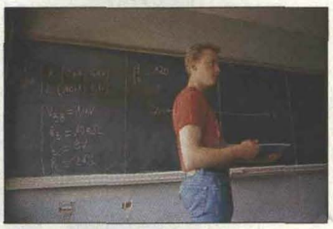

▲ Lycées : les changements (p.9).



▲ Aït Ahmed : interview (p.14).



▲ Les festivals de juillet (pp. 20 et 21).

INTERNATIONAL

14 • Sur la voie d'un ordre de paix pan-européen
• Aït Ahmed, interview
15 Le Viêt-nam, du totalitarisme au développement
16 Cuba : la grande île à la dérive

REGIONS

17 Lille-1993 : Euralille

VIE PRATIQUE

18 Les pensions impayées

CROQUIS

19 • Claude Estier
• Virgil Tanase
• Le dessin de la semaine

CULTURE

20 Sur les routes des festivals de juillet
22 • Post-scriptum
• Agenda spectacles

INVITE

23 Jean-François Sirinelli

■ AGENDA ■

• **36.14 code PS :** vos questions en direct à Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement. Le mardi 2/7 de 18 à 20 h.

• Formation : **"La communication politique"** (secrétariat national à la Formation avec le Centre de perfectionnement des journalistes) du 7 au 13/7, domaine de Grammont, Montpellier. Coût : 3.500 F. ☎ 45.56.78.68

• Formation : **"Culture et show-biz pour les 15/25 ans"** (Groupe d'action culturelle de la FNESR), avec J.-M. Bordier et J.-L. Foulquier. A l'occasion des Francofolies. Les 15 et 16/7, salle de l'Arsenal, quai Maubec, La Rochelle. ☎ 45.26.50.50

• Débats : **"Les XIe rencontres d'Avignon"** (délégation à la Culture et FNESR), avec M. Delebarre et P. Mauroy. Les 24, 25 et 26/7, Maison du Théâtre, Avignon (84). ☎ 45.56.78.21/23

Doukipudontan ?

Une question que pourrait se poser la petite cousine de Zazie... Chez Wojtyla, on peut être en odeur de sainteté, surtout si l'on pratique l'abstinence. En revanche, chez le Corrézien de Paris, on ne supporte que le fumet de la potée limousine. Pour tenter de réparer le mauvais effet causé par cette déclaration, Alain Juppé reconnut que son président avait eu tort de parler d'overdose. Au lieu d'employer le franglais, il aurait dû évoquer le "seuil de tolérance". Tout à fait d'accord, mon général, parce que, en matière d'intolérance et de colportage de ragots, Le Pen va bientôt faire figure d'amateur.

J.R.

élaboration du Projet 4 - la citoyenneté

Nouvelle citoyenneté et démocratie sociale. Propos ambitieux pour le quatrième forum du Projet. Plus de deux siècles après que la Révolution francaise eut fondé la citoyenneté, comment parvenir, en tenant compte des évolutions de la société, à "une participation accrue des femmes et des hommes aux décisions, grandes et petites, qui les concernent" ?

Henri Weber a rappelé que "le socialisme, c'est l'extension de la citoyenneté." Confronté aux nouveaux pouvoirs de notre société, pouvoirs médiatiques, scientifiques, technologiques, nos contemporains satisferont-ils les aspirations à la maîtrise de leur propre destin et la formation d'une collectivité solidaire et fraternelle ?" Pour Weber,



"la montée de l'individualisme moderne ne va pas sans contradictions. Elle constitue un progrès, une extension des droits et des libertés des individus, en même temps qu'elle affaiblit le sentiment d'appartenance." En même temps qu'une aspiration démocratique très forte, se produit une crise de la citoyenneté active, accentuée par l'effondrement des grandes idéologies du XIXe siècle, impuissantes face à un monde complexe et énigmatique."
Faut-il introduire la notion de citoyenneté dans d'autres sphères que la politique ? On a beaucoup parlé de citoyenneté dans l'entreprise, l'une des commissions étant d'ailleurs consacrée à ce thème. Bien que disposant d'une citoyenneté en droit, certains de nos compatriotes ne sont-ils pas des exclus ? Deux commissions, consacrées aux droits sociaux et aux nouveaux droits civils ont essayé d'établir les rapports entre citoyenneté et insertion et citoyenneté et société. La nécessaire réflexion sur citoyenneté et nationalité donna lieu à un débat animé entre Marc Wolf, ancien maire de Mons-en-Barœul, et Jean-Claude Barreau, président de l'Office des migrations internationales, sur l'acceptation d'un flux migratoire limité et contrôlé ou la fermeture totale de nos frontières.
Le délégué interministériel à la ville, Yves Dauge, a appelé de ses vœux "un discours politique fort et clarificateur sur le respect du droit et l'éducation. Il se construit même dans la douleur quelque chose de très fort dans les quartiers. Les gens ne veulent pas moins d'institutions, ils veulent qu'elles fassent en sorte que la démocratie locale fonctionne bien."
Le nouveau ministre des Affaires sociales et de l'Intégration, Jean-Louis Bianco, reprit à son compte "la volonté de rendre transparents les systèmes et les pouvoirs." Cette glasnost à la française passe par "une simplification à laquelle le ministre a promis de contribuer, avec Michel Delebarre, dans les prochaines semaines." "Pour qu'il y ait une nouvelle citoyenneté, il faut que nous rendions lisible et crédible une méthode de transformation sociale. S'il faut partir de ce qui ne va pas, il faut aussi montrer ce qui fonctionne, pourquoi et comment on peut généraliser. Il faut que les gens se convainquent que l'on peut encore inventer le changement."

Bernard Chaouat

FNESR

l'environnement des collectivités locales

L'environnement ne se cantonne pas aux seuls aspects évoqués par les écolos. Ainsi peut-on résumer les 72 heures de la réflexion des élus socialistes au CNIT-Paris-La Défense le week-end dernier.

Pierre Brana, député-maire d'Eysines, a démontré qu'il existait un lien étroit entre l'écologie et le développement local, et que cette indépendance se retrouvait également dans la relation entre urbanisme et transport même si, parfois, les intérêts en semblent contradictoires.
L'environnement, c'est aussi le logement, et Marcel Debarge, nouveau secrétaire d'Etat au Logement, eut fort à répondre aux questions des élus. Notamment sur le rétablissement du droit de regard des maires sur les attributions d'appartements, et sur les mesures résultant de la mise en application de la dotation de solidarité urbaine (DSU).
La concentration des habitations entraîne de nombreuses difficultés, comme l'approvisionnement en eau potable, le retraitement des eaux usées, et le sort réservé aux déchets domestiques. Bien que, parfois, on soit tenté de les entreposer sur une commune voisine, comme le fit remarquer le chef de cabinet de Brice Lalonde. Même les agriculteurs ne sont pas épargnés par ces questions, et Louis Mermaz a observé que, dans le même moment, on les obligeaient à pratiquer une culture intensive tout en leur reprochant de polluer la nappe phréatique.
Comment les maires de petites et moyennes communes, ainsi que leurs adjoints, peuvent-ils répondre aux demandes de leurs administrés en ce dixième anniversaire de la décentralisation ? C'était le propos tenu par Jean-Pierre Sueur, maire d'Orléans et secrétaire d'Etat aux Collectivités locales.
Les récents événements survenus dans différentes banlieues furent évoqués par Kofi Yamgnane, chargé du délicat dossier de l'intégration. Après ses premières visites en province, il put indiquer qu'il y avait aussi des expériences réussies. Et que c'est par une collaboration entre les pouvoirs locaux, les services techniques, les associations représentant les habitants, qu'on pourra créer une synergie afin d'apporter des réponses durables.
Un numéro spécial de "Communes de France" à paraître prochainement, rendra compte, plus en détail, de ces assises de la Ville au quotidien.

Claude-Emile Guérin



▲ *Janvier 1990. De gauche à droite : Jean-Marie Bockel, Jean-Pierre Chevènement, Georges Sarre et Jean Gatel.*

rupture à Socialisme et République

Les assises de Socialisme et République ont provoqué une scission de fait au sein de l'un des courants fondateurs du PS d'Epinay. Refondation ou marginalisation : telle est l'alternative offerte aux partisans de Jean-Pierre Chevènement.

Faut-il s'en étonner ? La rupture est consommée au sein de Socialisme et République. Le contentieux entre Jean-Pierre Chevènement et ses proches d'une part, et les contestataires groupés autour de Michel Charzat dans le club "Espace socialiste" d'autre part, traînait depuis la guerre du Golfe. Il a été tranché, le week-end dernier, lors des assises du courant. A lire les contributions préparatoires au débat des uns et des autres, les points de vue apparaissaient inconciliables. L'ancien ministre de la Défense continuait à condamner la participation de la France à la guerre du Golfe et le bilan du conflit jugé "désastreux", alors que ses opposants au sein de son courant s'interrogeaient : "Qu'aurait résolu le statu-quo en faveur du régime aventuriste irakien : n'aurait-on pas assisté à une déstabilisation politique et économique de plus grande ampleur ?"
Les assises des 20 et 21 juin n'ont fait qu'accentuer ces divisions. Jean-Pierre Chevènement a notamment déclaré : "L'ordre d'engagement de la France dans la guerre a été un crime et une faute (...). Le sens profond de cette guerre est l'acte fondateur d'un nouvel ordre mondial avec un Nord réconcilié et un Sud voué à l'anarchie et à la régression." Michel Charzat lui a répondu : "On ne me fera pas dire ni écrire que François Mitterrand s'est aligné ou qu'il a desservi l'intérêt national au cours de la période récente (...). Le clivage qui ordonnerait la politique mondiale entre nations racistes et nations antiracistes me paraît inacceptable, lourd d'ambiguïtés et de dérapages..."

REPRISE EN MAIN

Face à la persistance de deux lignes politiques, il restait à régler les enjeux de pouvoir. En faisant procéder à un vote sur un texte reprenant ses thèses, Jean-Pierre Chevènement a recueilli une large majorité (175 voix contre 17 refus de prendre part au vote), soit 91% du courant. "Même à Tirana, aujourd'hui, on ne s'inscrit pas dans cette logique", s'est exclamé Jean-Paul Planchou. Jean-Pierre Chevènement, lui, s'est prévalu de la légitimité : "Le débat nécessaire a eu lieu dans la clarté. Les délégués ont été élus par des assemblées générales dans les départements.
Notre courant est largement rassemblé."
Dans la foulée de cette reprise en main, il remplacera, au bureau exécutif du PS, Pierre Guidoni nommé ambassadeur en Argentine. Les membres d'Espace socialiste, qui affirment représenter près de 40% de leur courant, ne sont pas exclus de Socialisme et République mais sont écartés de son secrétariat. Autant dire que, vraisemblablement lors du prochain congrès du PS, ils seront condamnés à quitter une sensibilité que certains animent depuis une vingtaine d'années. En attendant, ils souhaitent continuer à travailler sur le fond, dans le cadre du Projet. Ils devraient également faire émerger leur véritable représentation dans les fédérations, ce qu'ils n'ont pas réussi à faire jusqu'à présent.
Quant à Jean-Pierre Chevènement, il envisage de constituer, au sein du PS, un pôle de gauche que pourraient appuyer Julien Dray et une partie de ses amis, mais aussi les "refondateurs" qui se trouvent à l'extérieur du PS. Pour cela, il a défini sa démarche : "Nous entendons préserver notre autonomie stratégique et idéologique. Stratégique envers les deux écuries présidentielles qui se parta-

Le courage

A quoi servirait-il de le taire ? Les socialistes traversent un moment très difficile. Ils ont assumé, aux côtés du Président de la République, la guerre du Golfe. Ils doivent aujourd'hui assumer les conséquences d'une conjoncture mondiale défavorable et les déséquilibres économiques qu'elle entraîne.
Une nouvelle fois, ils ont le choix entre la facilité et le courage. Qu'il s'agisse de la Sécurité sociale ou du budget de l'Etat, le gouvernement a choisi la voie du courage. Au risque d'une impopularité temporaire. Mais avec la conviction de préserver l'avenir.
Nous avons demandé un effort aux Français. Le rôle du gouvernement et du Parti socialiste est de l'expliquer. Tel est notre premier devoir de militants aujourd'hui.
Est-il besoin de dire que c'est au regard de cette situation que doivent être traitées les tensions internes de notre Parti ?
La guerre du Golfe a esquissé les contours d'une minorité virtuelle qui s'est opposée à la politique du Président de la République. Elle a aussi confirmée que la très grande majorité de notre Parti se reconnaît dans l'action du Président de la République et de son gouvernement.
J'attends de tous ceux qui s'inscrivent dans ce mouvement qu'ils se rassemblent. Les propositions que j'ai faites -notamment la tenue d'un congrès en décembre- n'ont pas d'autre but que de mettre le Parti en ordre de marche pour aborder les prochaines échéances.
Ce congrès doit être celui du rassemblement autour d'un Projet. C'est cela que les Français attendent de nous et non de stériles divisions. Dans les jours à venir, je ferai le nécessaire pour être entendu. Avec la conviction que, si nous ne trouvions pas le chemin de l'unité, alors, nous nous exposerions aux plus grands périls.

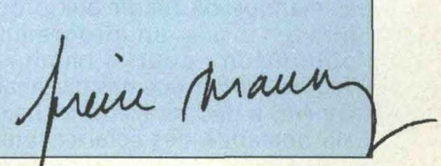

gent le Parti. Idéologique envers le social-libéralisme qui imprègne l'une et l'autre. L'après-Mitterrand ne peut se réduire au choix du pareil au même (...). Nous nous engagerons fermement pour peser sur le contenu du Projet. Mais celui-ci ne doit pas constituer l'habillage d'un ralliement au social-libéralisme." Rocardiens et fabiusiens apprécieront... Ostensiblement, Jean-Pierre Chevènement et ses partisans s'installent donc dans une opposition totale à la majorité du PS, à partir d'une critique de certaines orientations du Président de la République. D'ailleurs, Jean-Jack Queyranne n'a pas manqué de souligner que l'ancien ministre de la Défense se situait "de façon délibérée dans l'antimitterrandisme". Ce positionnement ne devrait pas être sans répercussions sur le comportement des autres chefs de file de courant au moment où Pierre Mauroy les reçoit, cette semaine, pour discuter de la tenue d'un congrès anticipé. Refondation ou marginalisation, telle est l'alternative à laquelle se trouve confronté désormais Socialisme et République.

Jean-Pierre Bedeï

Chirac tombe dans le panneau

Décidément, Jacques Chirac est incorrigible. Il ne se lasse pas de commettre les mêmes erreurs. Au grand dam de la droite... Toujours soucieux de chasser sur les terres de l'extrême droite, il se laisse aller périodiquement à des déclarations à forte connotation xénophobe ou raciste. A Orléans, le 20 juin, il n'a pas fait dans la dentelle : "Nous ne rejettons pas les étrangers mais, aujourd'hui, il y a overdose (...). Le travailleur français qui habite à la Goutte d'or et qui voit sur le palier, à côté de son HLM, une famille avec un père, trois ou quatre épouses, une vingtaine de gosses, qui touche 50.000 F de prestations sociales sans travailler, si vous ajoutez à cela le bruit et l'odeur, le travailleur français, il devient fou sur son palier." Au moment où la vie politique s'accélère et prend une tournure plus antagonique, Chirac cherche, une fois de plus, à récupérer la partie de son électorat qui se rallie au Front national ou à donner des gages à la frange la plus dure de ses troupes. Jusqu'à présent, cette stratégie s'est soldée par un échec : elle n'a pas affaibli le FN mais, à chaque fois, a divisé l'opposition. Ainsi, les centristes n'ont pas manqué de réagir aux propos de Chirac. "Il y a un programme de l'opposition pour l'immigration, il faudra vérifier que nos partenaires s'y tiennent, a déclaré Pierre Méhaignerie. Cela demande des éclaircissements." Quant à Jacques Barrot, il a estimé qu'il fallait demander à l'ensemble de l'opposition "d'éviter de tenir un langage anecdotique sur un sujet de cette nature qui ne se prête pas à un discours émotionnel ni passionnel." La droite venait à peine de donner l'impression de se ressouder que Chirac la replonge dans ses dissensions. François Mitterrand doit se frotter les mains. En encourageant la résurrection du clivage gauche-droite et le durcissement du débat politique, il a poussé l'opposition à muscler son discours... pour mieux la diviser. Jacques Chirac est tombé dans le panneau. Une fois de plus, il fait figure de piètre tacticien face à François Mitterrand. Comme si l'expérience de la cohabitation ne lui avait rien appris.

J.-P.B.

EXPULSION D'UN REFUGIE POLITIQUE

Philippe Marchand :

"Diouri a poursuivi des activités de nature à porter atteinte à la sécurité de la France"

Pour quelles raisons avez-vous expulsé Abdelmoumen Diouri ?

Philippe Marchand, ministre de l'Intérieur. Diouri avait le statut de réfugié politique en France, ce qui, aux termes de l'article 2 de la Convention de Genève, lui imposait, à l'égard du pays qui lui accordait l'hospitalité, des devoirs, et notamment l'obligation de se conformer aux lois et règlements ainsi qu'aux mesures prises pour le maintien de l'ordre public.
Malgré les nombreuses mises en garde qui lui ont été adressées, notamment depuis la guerre du Golfe, Diouri a poursuivi ses activités qui sont de nature à porter atteinte à la sécurité de la France.

Quelles sont ces activités ?

Essentiellement des contacts, dans un premier temps avec des extrémistes palestiniens, avec les Libyens et, enfin, avec le régime irakien. J'ajoute que Diouri a noué des contacts avec des groupes fondamentalistes, qui ne cachent pas leur volonté de renverser, par la force s'il le faut, les régimes installés au Maghreb, ce qui pourrait avoir, pour la France, des conséquences extrêmement graves. Quand on est bénéficiaire du droit d'asile, on ne doit pas se livrer à ce type d'activités. En outre, Diouri s'est soustrait aux obligations fiscales. Il a toujours refusé de justifier ses revenus très importants eu égard à son niveau de vie. Il a d'ailleurs été condamné pour cela.
Je voudrais ajouter quelques mots concernant les critiques qui ont été adressées quant au choix du pays de destination de Diouri : le Gabon a ratifié la Convention de Genève et, à ma connaissance, n'a jamais failli à ses obligations concernant la sécurité des réfugiés politiques qui séjournent sur son sol. Diouri est donc en sécurité, et il le sait. Je terminerai en disant qu'il a une possibilité de recours, que son avocat a saisi le tribunal administratif, et que les tribunaux jugeront de la validité de cette expulsion. ■

■ TARD ■

Tard, vraiment tard. Les explications du gouvernement semblent d'autant plus embarassées qu'elles arrivent après la bataille des idées et des consciences...A un moment où il s'agit de rassembler les gens de gauche on ne pouvait rêver plus mauvaise affaire . Les discussions sur le droit d'asile ou les droits de l'homme continuent de nous rendre terriblement chatouilleux voire susceptibles. D'un seul mouvement et sans hésiter, nous voilà prêts à manifester, écrire, gueuler, quoi.
Pour nous expliquer les 0,9% de cotisation sociale supplémentaires, tous les arguments ont été préparés et distillés. Même avec un portefeuille en berne à l'approche des vacances, on pouvait se laisser mener à ce (petit) sacrifice. Et puis, pour les plus touchés, le SMIC ne se trouvait-il pas remonté au maximum de ce qu'il apparait supportable par Bercy et une Bourse dont il faut quand même avoir à cirer ?
Mais là, non. Attendre cinq jours pour faire savoir que l'Etat français avait finalement de bonnes et légitimes raisons pour faire sortir de nos frontières Abdelmoumen Diuri qui jouissait depuis plus de dix ans du droit d'asile, c'est une très regrettable bévue. Ou bien alors c'est gravement méconnaitre la vitesse de la communication dans notre monde où elle défie largement celle de la lumière.
Si la gauche expulse pour atteinte à l'ordre public quatre à cinq fois moins que Pasqua et Chirac (400 en 1990 contre 1800 en 1987) encore faudrait-il pas, que par des erreurs grossières de communication, elle jette le trouble et le doute chez ceux qui restent prêts à croire encore à ses qualités...

L.C.-S.

BREF... EN BREF... EN

■ **700 personnalités, dont 500 maires, parrainent l'initiative du manifeste contre le Front national lancé par Jean-Christophe Cambadélis, député de Paris.**

■ Trois mois de prison avec sursis et 20.000 F d'amende requis contre Jean Brière, ancien porte-parole des Verts, pour provocation à la discrimination raciale.
La LICRA avait porté plainte pour des propos antisémites que les Verts d'Antoine Waechter ont du mal à sanctionner clairement.
Jugement le 16 juillet.

■ **Un projet de loi sur le statut des élus enfin présenté au conseil des ministres avant le 14 juillet. Confidence de Jean Auroux, président du groupe socialiste, après une rencontre avec Edith Cresson.**

revalorisation du SMIC, rémunérations et refonte des classifications

Pour enrayer la progression du chômage, il faut combiner gestion à court terme et processus à long terme. L'exercice risque d'être difficile.

Il y a un an, une enquête du ministère du Travail révélait que, sur 164 branches de plus de 10.000 salariés, 134 comportaient au moins un niveau de salaire minimal inférieur au SMIC. Pour assurer à tous les salariés une garantie de rémunération supérieure au SMIC, une perspective de déroulement de carrière et assurer l'adaptation des classifications à l'évolution des branches, celles-ci avaient jusqu'en décembre 1992 pour refondre leurs grilles.

Un an après, 64 branches ont conclu des accords accordant à tous leurs salariés une garantie de rémunération supérieure au SMIC. Ces résultats sont encourageants, estime le ministère du Travail, puisqu'ils touchent environ la moitié des branches concernées -dont certaines ont des effectifs importants comme l'alimentation, le textile ou l'habillement- et concernent près de 4 millions de personnes. Toutefois, ces résultats sont précaires : certaines branches ont réajusté leurs rémunérations de façon tellement serrée que cinq d'entre elles, au moins, ont déjà été rattrapées par les revalorisations du SMIC. Aussi, Martine Aubry, ministre du Travail, a-t-elle invité les partenaires sociaux "à rester mobilisés pour mener l'opération à son terme."

La refonte des classifications, elle, est une affaire de plus longue haleine car elle doit apporter une réponse structurelle à la persistance des bas salaires et à l'évolution des métiers. Six branches ont déjà conclu des accords, mais c'est au terme d'un long processus : 4 ans dans le bâtiment, 18 mois dans la sidérurgie. Dans les agences de voyage, les discussions, qui n'ont pas encore abouti, ont débuté en 1986. Le secteur de la navigation libre, les industries du ciment font, en ce moment, étudier la typologie des emplois ainsi que leur évolution et négocieront plus tard.



COMMENT ENRAYER LE CHOMAGE ?

Même si les salaires continuent de rester la préoccupation première des négociateurs, il semble bien que commence à s'amorcer un lent mouvement de refonte des classifications et de modernisation de la typologie du monde du travail qui finira bien, un jour, par porter ses fruits et assainir la structure des emplois. En attendant, le chômage demeure et s'aggrave avec l'apparition, depuis le début de l'année, de plus de cent mille chômeurs supplémentaires. Comment enrayer cette remontée, alors que la reprise, tant attendue, continue à se dérober et que les caisses de l'Etat sont vides, ou presque ?

Martine Aubry fera, vraisemblablement le 3 juillet, une simple communication sur le sujet devant le conseil des ministres. Car l'heure n'est plus, comme les années précédentes, à l'annonce d'un nouveau plan Emploi. Elle n'est pas encore à la définition d'un programme. Toutes les formules, ou presque, ont déjà été tentées et expérimentées dans le passé. Avec plus ou moins de bonheur. Aujourd'hui, on cultive plutôt la modestie, et on ne croit plus aux recettes miracle, comme certains stages de naguère dont on s'est aperçu, un peu tard, que, même s'ils avaient temporairement dégonflé les statistiques du chômage, ils avaient en fait mené les jeunes vers des impasses, et souvent au RMI. On ne croit pas beaucoup, non plus, aux grandes mesures générales, comme une réduction des charges sociales dont plusieurs études dans le passé ont montré qu'elles volaient au secours de la victoire ; une grande partie des emplois créés par ce biais auraient de toute façon existé, même sans elles.



▲ *Martine Aubry : "Il faut repenser le travail pour lutter contre les dysfonctionnements qui résultent d'une organisation des tâches d'exécution souvent parcellisées et répétitives".*

DES GOULOTS D'ETRANGLEMENT ANCIENS

On penche plutôt, du côté du ministère du Travail, pour des mesures "ciblées" en direction de telle ou telle catégorie de la population -les jeunes dans les quartiers difficiles, par exemple, dont l'insertion pourrait passer par un renouveau des "entreprises intermédiaires" qui aménagent un passage plus souple vers le monde du travail- ou de telle ou telle catégorie d'entreprise, les PME-PMI, en particulier. On souhaite, également, voir se développer le "gisement" que constituent potentiellement les emplois de proximité car, dans des pays comme les USA, c'est en grande partie grâce à eux qu'a pu être contenu le chômage.

C'est surtout l'amélioration de la compétitivité des entreprises, et une bonne connaissance de leurs besoins, qui créent

les emplois. Mais l'une et l'autre se heurtent, aujourd'hui plus que jamais, à des goulots d'étranglement qui opèrent depuis longtemps dans la société française et qu'il faut dépasser. Martine Aubry croit beaucoup à la dynamique, à long terme, de processus silencieux comme la refonte des classifications -qui était l'objet de la réunion annuelle de la Commission nationale de la négociation collective-, ou, surtout, au changement du travail. Elle l'a redit aux partenaires sociaux, lors de la même réunion, en leur demandant de s'en préoccuper davantage à l'avenir : "Il faut repenser le travail pour lutter contre les dysfonctionnements qui résultent d'une organisation des tâches d'exécution souvent parcellisées et répétitives, d'une hiérarchie importante et souvent pesante et d'une insuffisante décentralisation des décisions." Une telle dynamique nécessite une modification dans l'organisation du travail, l'aménagement de sa durée et la généralisation, en amont, d'une gestion anticipée des emplois et des compétences.
Mais combiner gestion ciblée à court terme et modification des structures à long terme exige une sérénité qui risque de se révéler un exercice périlleux.

Monique Grima

EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN

■ **Les entreprises françaises déposent moins de brevets que leurs concurrentes. Pour les inciter, le gouvernement accordera des aides aux PME pour leurs frais de dépôt et de maintenance des dossiers.**

■ Imprimerie, presse et édition ont décru en 1990. Mais le boom du disque compact permet à la branche la même croissance que l'ensemble de l'industrie.

■ **Fort développement de l'intéressement. 10.700 entreprises (+ 53% par rapport à 1989), employant deux millions de salariés (+ 44%), le pratiquaient. Mais la prime par salarié concerné a baissé de 4.440 à 4.375 F.**

■ 700.000 journées non travaillées en 1990 : jamais si peu de journées de grève depuis 1946.

■ **Mars et avril : ventes des détaillants stagnantes, surtout en textile et habillement.**

■ En 1990, la production française de textile et d'habillement recule pour la quatrième année consécutive et participe pour 38% au déficit des biens manufacturés.

■ **Production industrielle d'avril à 112,9, après les 109,4 de mars. Pour le premier trimestre, la moyenne est de 111,8. Ce sont les branches "biens de consommation courante" (avec 7,2%) et énergie (6,9%) qui augmentent le plus.**

■ Le commerce de gros a crû de 2,3% de décembre à février derniers par rapport aux trois mois précédents, grâce à la hausse de 7,4% dans l'alimentaire.

■ **Selon l'INSEE, deux tiers des ménages estiment que la situation de l'emploi s'est dégradée ces derniers mois. Ils sont encore plus nombreux, près de 75%, à craindre une nouvelle détérioration dans les mois à venir.**

■ L'ouverture de la fonction publique aux ressortissants de la CEE définitivement adoptée après le vote du texte par le Sénat. Mesure qui entrera en vigueur progressivement dans des conditions préservant la souveraineté nationale. Ce texte prévoit que les fonctionnaires travaillant dans des quartiers difficiles bénéficieront d'un avancement plus rapide.

■ **A la suite des gelées des 20 et 21 avril, il n'y aura pas de vin de monbazillac-1991. La distribution de millésimes antérieurs permettra cependant de surmonter une rupture d'approvisionnement.**

■ En mai, la consommation des ménages en produits manufacturés a stagné (-0,2%). La forte baisse des achats en biens durables (automobiles, 4% ; appareils ménagers, 8%) a été compensée par les achats de librairie-papeterie et dans l'horlogerie-bijouterie.

Publicité

Pour se loger en centre-ville

Propos recueillis auprès de Jean-Jacques Piette, président directeur général du Comptoir des entrepreneurs

Le "droit à la ville" proclamé par Michel Delebarre ne saurait se restreindre à des mesures en faveur des catégories les plus défavorisées de la population sous peine de rester un vœu pieux.

En effet, les cadres et professions intermédiaires ne peuvent pas, en agglomération, accéder au logement qu'ils seraient prêts à financer à cause d'une charge foncière trop élevée. Elle représente souvent 50 à 75% du coût de l'opération à Paris.
Les fonds attribués par la formule de prêt locatif intermédiaire existante (PLI) ne sont pas à la mesure des besoins.

Faute de mieux, les ménages continuent alors à occuper soit des logements sociaux de fait (logement régis par la loi de 1948) dont l'inconfort leur déplaît, soit des logements sociaux de droit (le logement HLM en locatif) alors que leurs ressources sont, normalement, trop élevées pour qu'ils puissent y prétendre. Ils en privent ainsi les personnes à qui les logements sociaux sont destinés. Pourtant, leur revenu leur permettrait de contribuer à l'effort national de construction au prix de la réforme proposée.

Cette population de cadres ou d'agents classés dans les professions intermédiaires est importante sur le plan quantitatif (le tiers des 24 millions d'actifs).

Elle l'est aussi sur le plan politique, car l'inexistence ou l'absence de logement de qualité peut conditionner l'installation ou le maintien des cadres dans certaines zones géographiques.

Pourtant, si l'on veut que les ménages à revenu moyen puissent réintégrer les centres-ville, des solutions existent.

Puisque la charge fon-cière représente aujour-d'hui 30 à 50%, voire 75% du prix total du bâti à Paris ou en région pari-sienne, une nouvelle approche du financement est nécessaire.

Voici ce qu'il faudrait faire.

• Augmenter l'offre de terrain dans les grandes villes en sanctionnant la rétention forcée, en limitant la construction de bureaux, en taxant plus lourdement les plus-values.

• Qu'une aide de l'Etat soit accordée à l'acqué-reur potentiel, et dont l'originalité serait qu'elle soit récupérable par l'Etat prêteur.

Le soutien alloué à l'acquéreur représentant une partie du coût du foncier serait remboursée à l'Etat à l'occasion de la première mutation et en tenant compte de l'évolution de prix afin que ni l'acquéreur, ni l'Etat qui accorde son aide, ne se trouvent lésés.

Ce système a déjà fait l'objet de propositions précises auprès des pouvoirs publics. ■

LYCÉE ET UNIVERSITÉ

l'année de tous les changements

Filières simplifiées, soutien généralisé, horaires allégés. Le lycée changera bien à la rentrée 1992. Le suspense continue pour le bac et la réforme des programmes.

Au départ, une constatation de Lionel Jospin, qui fait l'unanimité : "Plus nombreux, plus divers socialement, les lycéens d'aujourd'hui sont aussi plus divers dans leur culture, leurs aspirations, leur perception de l'école et leur attitude vis à vis du système éducatif. Cette hétérogénéité croissante des élèves est une tendance irréversible."

D'où trois innovations majeures. L'aide aux élèves : "Les cours particuliers ne seront plus un privilège réservé à certains mais un droit accessible à tous au sein de l'école", souligne avec force le ministre. Concrètement, le soutien se déroulera sous forme de modules - trois heures en 2nde et 1ère, deux heures en terminale- qui constitueront "un espace de liberté nouveau pour les enseignants". Les modules sont intégrés à l'emploi du temps et obligatoires.Les enseignants pourront y travailler en effectif réduit grâce à un crédit d'heures supérieur à la durée des modules (six heures-professeurs en 2nde pour trois heures de module, quatre et demie en 1ère et quatre en terminale pour respectivement trois et deux heures de modules). Ces modules seront organisés dans les matières dominantes et ne donneront pas lieu à un contrôle final. Corollaire : une évaluation nationale, du type de celles existant en CE2 et en 6e, est instaurée à l'entrée en 2nde.

Deuxième innovation, la seconde, dite de détermination, le devient réellement : aucune option ne pourra être exigée pour choisir une série et l'option TSA (technique des systèmes automatisés) sera généralisée dans les lycées. Plus généralement, les options changent de statut : elles font désormais l'objet d'une évaluation au bac au même titre que les disciplines dominantes.

Troisième innovation, les filières sont réorganisées : trois pour l'enseignement général, S scientifique, L littéraire, ES économique et social ; trois pour l'enseignement technique, STI sciences et techniques industrielles, STL sciences et techniques de laboratoire et STT sciences et techniques tertiaires. Logique de ce nouveau dispositif, des séries plus larges qui, par le jeu des options, permettront à l'élève de se constituer un profil individualisé. Un "économiste" pourra opter par exemple pour deux heures supplémentaires de maths, trois de troisième langue vivante... De la souplesse est introduite partout : symbolique, la création d'une classe passerelle expérimentale menant de la 2nde indifférenciée à la deuxième année de BEP.

L'objectif est clair : mettre fin à la hiérarchie des filières et surtout à la tyrannie de la série C qui draine actuellement les meilleurs de toutes les disciplines. Fin des cracks en français transitant par les maths pour atteindre l'hypokhâgne (classe préparatoire littéraire) de leurs rêves ? Même pour les scientifiques, les maths perdront de leur prépondérance passant à sept heures obligatoires au lieu des neuf actuelles.

Globalement, les horaires sont allégés, particulièrement dans les filières technologiques : pas plus de 34 heures contre près de 40 aujourd'hui.

Enfin, condition sine qua non de la rénovation, l'amélioration de l'orientation : le Conseil national des programmes a soumis des propositions qui pourraient entrer dans les faits prochainement : professeurs et conseillers d'orientation animeraient une structure d'information. Ils disposeraient d'une enveloppe horaire globale et d'un budget de fonctionnement. Parallèlement, les établissements multiplieraient les visites d'entreprise, rencontres, forums avec les professions (20

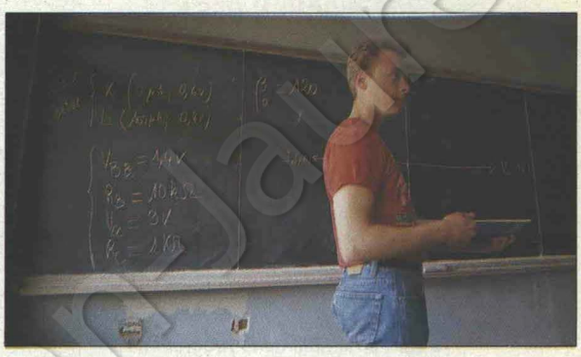

heures par an au minimum de la 6e à la 3e). Demeurent des zones de flou : que deviendront les anciennes sections F8 (secrétariat médico-social) aux débouchés particulièrement aléatoires et les F11 et 12 artistiques ? Surtout, on ne sait toujours rien des programmes sinon "qu'ils évolueront" ; pas grand chose du bac sinon qu'une concertation débutera dans les semaines qui viennent ; rien non plus sur les moyens supplémentaires en enseignants ni sur la formation qui leur sera donnée pour accomplir leurs nouvelles tâches. Silence d'autant plus inquiétant que le plan pluriannuel de recrutement d'enseignants, régulièrement annoncé depuis un an, semble remis aux calendes grecques.

Patricia Jaffray

La réforme de l'Université s'inscrit bien dans la logique Jospin de la rénovation des lycées.

Premier axe : l'amélioration de l'orientation. Les étudiants de première année rentreront désormais 15 jours avant les autres et ne feront qu'ensuite, en toute connaissance de cause, leurs inscriptions pédagogiques. Des inscriptions considérablement simplifiées. 7 secteurs remplacent les 28 DEUG actuels. Les enseignements sont organisés en modules capitalisables plus larges que les anciennes unités de valeur, permettant aux étudiants de s'organiser à leur rythme et d'arrêter et de reprendre leurs études à leur gré. Le premier cycle fonctionne, non plus en années mais en niveaux, sanctionnés par un diplôme, le certificat d'études universitaires pour le premier (CEU), qui concerne également les quelque 10.000 recalés des concours de médecine et pharmacie, et les élèves des prépas qui accèderont directement au second niveau.

Sur le plan pédagogique, le tutorat est introduit dans les filières scientifiques. Des étudiants de maîtrise et de 3e cycle, rémunérés, seront chargés d'encadrer les plus jeunes. Les examens seront également transformés : réhabilitation de l'oral, des travaux pratiques et des projets collectifs.

Parallèlement, les divers secteurs du premier cycle seront réquilibrés : 50% des bacheliers devraient entrer dans les filières sélectives (prépas, IUT, STS), 40% seulement dans les universités. Enfin, la formation continue devient une mission essentielle de l'Université qui décernera désormais les mêmes diplômes dans les deux filières. Les acquis professionnels seront validés selon des modalités à établir. Actuellement, un milliard seulement sur les trente que les entreprises dépensent pour la formation continue revient à l'Université. Une situation malsaine pour tout le monde et contraire à l'évolution prévisible et souhaitable de la société où la hiérarchie professionnelle ne sera plus fixée une fois pour toutes en fonction d'un diplôme obtenu à 22 ans.

P.J.



• AVIGNON OFF •

du 9 juillet au 2 août

A Avignon, il y a ceux qui sont in et ceux qui sont off. Impossible de vous donner le programme : plus de 300 spectacles sont à l'affiche. Partez à la découverte de nouveaux talents avec "Vendredi" et plongez dans le foisonnement théâtral avignonnais : **210 places** sont réservées à nos lecteurs... Les plus rapides se retrouveront aux premières loges.

■ ***Sur l'ensemble de la programmation off :*** **50 places** sont à retirer au bureau d'accueil Avignon Off, hall de l'hôtel de ville, de 11 heures à 20 heures, à partir du 9 juillet

■ ***Au théâtre Le Forum,*** **20 places** par jour à retirer du 6 au 9/7, pour :



- *"Maupassant Récital"*, Pierrette Dupoyet (11 h) ;
- *"Les Choses"* de Georges Perec, avec V. Bernard-Maugiron et B. Labbe (12h 30) ;
- *"Ça"*, de Youri Cazenave, avec R. Besse, Y. Cazenave, M.-S. Smigielski (14 h).
- *"Sloop"*, de Bernard Mazeas, avec R. Favey (16 h).
- *"Triages"*, 3 pièces de Harold Pinter, J.-C. Grumberg et M. Vinaver, du Nouveau Théâtre de Toulon (18 h).
- *"Grasse Matinée"*, de René de Obaldia, avec J.-J. Michelet et O. Monnot (20 h).
- Café-théâtre (22 h) : *"Votez ma gueule"*, de Claude Sésé, avec C. Rouzaud (jours impairs), ou *"Fleur Bleue"*, de C. Sésé, avec H. Martinez et C. Sésé (jours pairs).
- *"La Nuit et le moment"*, de Crébillon fils, avec S. Merceron-Vicat, V. Negre, C. Gonon (23h30).

■ ***Lille en Avignon :*** pour la seconde année, la ville de Lille offre aux compagnies théâtrales de Lille et de la région Nord-Pas-de-Calais un superbe lieu : l'ancienne caserne des pompiers. L'occasion pour nos lecteurs de découvrir la création lilloise.

- **20 places** pour *"Varieta"*, par le théâtre du Prato (22h30 chaque soir).
- **20 places**, du 9 au 21/7, pour un spectacle au choix : Cie Tremplin, Kalsium Théâtre, Jacques Bonnaffe, Ballatum Théâtre.
- **20 places**, du 23/7 au 2/8, pour un spectacle au choix : Cie Tant qu'à faire, La licorne, le Kiko Théâtre, Danse à Lille.
- **20 places**, le 25/7 à 20 h, pour le spectacle exceptionnel avec Richard Bohringer et Lisette Malidor.

Avec le club "Vendredi", faites la fête tout l'été.
Nous vous avons concocté un programme de choix : spectacles en tout genre, jazz, flamenco, théâtre en Avignon, Francofolies, maintenant, à vous de jouer !
Partir sans "Vendredi " ? C'est vous qui l'aurez voulu !

■ *A l'affiche du Club* ■

(voir "Vendredi" n° 106)

■ *Francofolies*
La Rochelle
du 13 au 18 juillet
- *le 13, V. Sanson et L. Foly*
- *le 14, J. Hallyday*
- *le 16, P. Lavil et Kassav*
- *le 17, Elmer Food Beat, H.-F. Thiefaine, R. Bohringer*
- *le 18, P. Bruel*

■ *Jazz en Villeneuvois :*
Villeneuve-sur-Lot,
du 29 juin au 7 juillet
- *le 3, P. Milanta et Spanky Wilson*
- *le 5, Marva Wright et Buddy Guy*
- *le 7, G. Benson et Count Basie Orchestra*

■ *Les Eurockéennes :*
Belfort, du 28 au 30 juin
- *le 28, La Mano Negra, The Wailers, Pixies...*
- *le 29, Joe Jackson, Elmer Food Beat, John Cale, Lionel D...*
- *le 30, INXS, La Strada, One Million Bulgarians...*

• LES 24 HEURES SWING DE MONSEGUR

Gironde, les 6 et 7 juillet

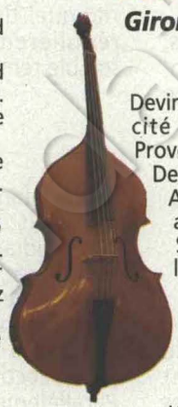

Devinez qui vient dans la cité d'Eléonore de Provence cette année ? Dee Dee Bridgewater ! A ne rater sous aucun prétexte. Seront là aussi : le Big Band de Gérard Bardini, Sweet Mama, Francis Panama, Gilbert Leroux quartet...

L'Office Monségurois de la culture et *"Vendredi"* vous offrent **10 laissez-passer.**

• ART FLAMENCO •

Mont-de-Marsan, du 8 au 13 juillet

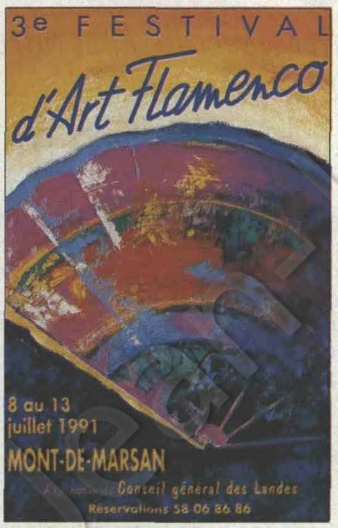

L'événement est unique en France. Pendant une semaine, plus de cent artistes, dont les plus grands noms du chant, de la guitare et de la danse, envahiront les rues et le donjon de Mont-de-Marsan. Et Mario Maya, maître incontesté, offrira une création mondiale, *"Movimientos Flamencos"*.
Le conseil général des Landes et *"Vendredi"* vous offrent **10 places** pour *"Movimientos Flamencos"*, le 9 juillet.

Pour obtenir les places

☎ 45.56.78.56 / 78.57

Pour connaître les programmes des festivals

- *Avignon-Public-Off ☎ 48.05.20.97*
- *Théâtre Le Forum ☎ 90.85.02.32*
- *Lille en Avignon ☎ 20.49.50.20*
- *24 heures du Swing ☎ 56.52.61.40*
- *Art Flamenco ☎ 58.06.86.86*
- *Francofolies ☎ 46.50.55.77*
- *Jazz en Villeneuvois ☎ 53.70.04.82*
- *Eurockéennes ☎ 84.22.46.58*
- *et "Vendredi" pp. 20 et 21*

• *Toujours en commande au CLUB* •

■ ***L'ALBUM DES 10 ANS*** **(20 F)**

■ ***10 ANS APRES*** **(119 F),**
cassette du film de Serge Moati.

Règlement à l'ordre du PS

■... et, bien sûr,
ENQUETE A L'INTERIEUR DU PS
de Daniel Hubscher
et Annie Philippe **(140 F).**

Règlement à l'ordre de "Vendredi".



C . L . U . B
Vendredi

Abonnez-vous !

BON DE COMMANDE

A renvoyer à : "Vendredi"
Service lecteurs
10 rue de Solferino
75333 Paris cedex 07
Merci de penser à joindre votre bande adresse

Nom.....

.....

.....

Adresse.....

.....

.....

Code postal.....

Ville.....

.....

❑ *1 -* *Je m'abonne à "Vendredi" pour un an : **250 F***
*(DOM-TOM - CEE : **400 F** autres pays : **600 F**)*

❑ *2 -* * Avec mon abonnement je commande :
❑ "Enquête à l'intérieur du PS" : **350 F**
❑ "Le Feu et l'eau" : **350 F**
❑ "Le Feu et l'eau" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **450 F**

❑ *3 -* Je suis abonné à "Vendredi" et veux recevoir uniquement
❑ l'album "Dessins inspirés par l'actualité" : **100 F**
❑ "Enquête à l'intérieur du PS" : **140 F**
❑ "Le Feu et l'eau" : **130 F**
❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **200 F**
❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Le Feu et l'eau" : **200 F**
❑ "Le Feu et l'eau" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **250 F**

❑ *4 -* **Je veux recevoir la cassette "10 ans après" : 119 F**

Soit au total.....F

Ci-joint mon paiement par chèque bancaire ou postal

Date *Signature*

***Je prends note que je recevrai en cadeau le pin's "Vendredi"**

DOSSIER

TIERS MONDE ET DEVELOPPEMENT



Dette, explosion démographique, famine, sécheresse. Ces termes, symboles de crises insurmontables et récurrentes, résument la vision que nous avons du tiers monde.

Dossier préparé par Michel Vernières

Mais peut-on encore parler du tiers monde ? Cette expression est née au début de la guerre froide pour désigner l'ensemble des pays du Sud de la planète qui étaient économiquement moins puissants, moins industrialisés que les deux blocs de l'Ouest et de l'Est, qui se disputaient l'hégémonie mondiale. Les pays du tiers monde ont été l'objet des attentions des deux camps qui proposaient tout à la fois leurs modèles de développement, leurs experts et leur aide financière pour les attirer dans leur orbite ou, du moins, pour les préserver de l'autre. Quarante ans plus tard, l'effondrement du bloc de l'Est fait disparaître cet intérêt géo-stratégique. Apparaît alors avec plus de force l'extrême diversité des situations au point qu'il semble préférable de parler des tiers mondes. Il est peu satisfaisant de grouper dans un même ensemble des pays aussi différents que le Burundi, pays agricole, surpeuplé et enclavé au cœur de l'Afrique ; la Corée, industrielle et largement ouverte sur l'extérieur, les pays continents tels la Chine, l'Inde et le Brésil et les petits Etats insulaires de moins de 100.000 habitants comme les Seychelles ou la Dominique. Le fait que cette diversification aille en croissant a des conséquences importantes : il n'y a pas un modèle de développement qui s'impose. Chaque pays doit inventer le sien en fonction de son histoire et de ses spécificités. La France doit adapter sa politique de coopération et ses outils à la diversité des situations de ses partenaires.

LES CONSÉQUENCES NE DOIVENT PAS MASQUER LES CAUSES

A juste titre, les luttes contre la faim, la dette... sont souvent présentées comme des objectifs prioritaires à l'échelle de la planète. Mais il ne suffit pas de livrer des surplus agricoles, d'annuler ou de réduire les créances financières, de lancer des campagnes de contrôle des naissances. C'est l'absence de véritables processus de transformation et de dynamisation de ces sociétés qui expliquent la permanence de ces calamités. La faim trouve son origine dans l'insécurité, l'absence de formation des paysans ou des politiques agricoles inadéquates plus que dans la sécheresse ou la surpopulation. Qu'un pays moins riche emprunte à ceux qui le sont plus pour investir et créer, à terme, de nouvelles richesses, n'est pas anormal. Ce qui est inacceptable, c'est le gaspillage de ces ressources empruntées pour des dépenses d'armement, ou des investissements démesurés et inadaptés aux possibilités et besoins du pays. Quant à la surpopulation, c'est aussi une notion relative, liée à la capacité d'un pays à nourrir, éduquer, loger ses habitants. Mobiliser l'opinion publique pour pallier des situations de famine intolérables ou pour régler une crise financière n'est pas suffisant. Il faut que cette mobilisation, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des pays des tiers mondes, soit réalisée au quotidien et pour une longue période. Car le développement est un lent processus qui est le

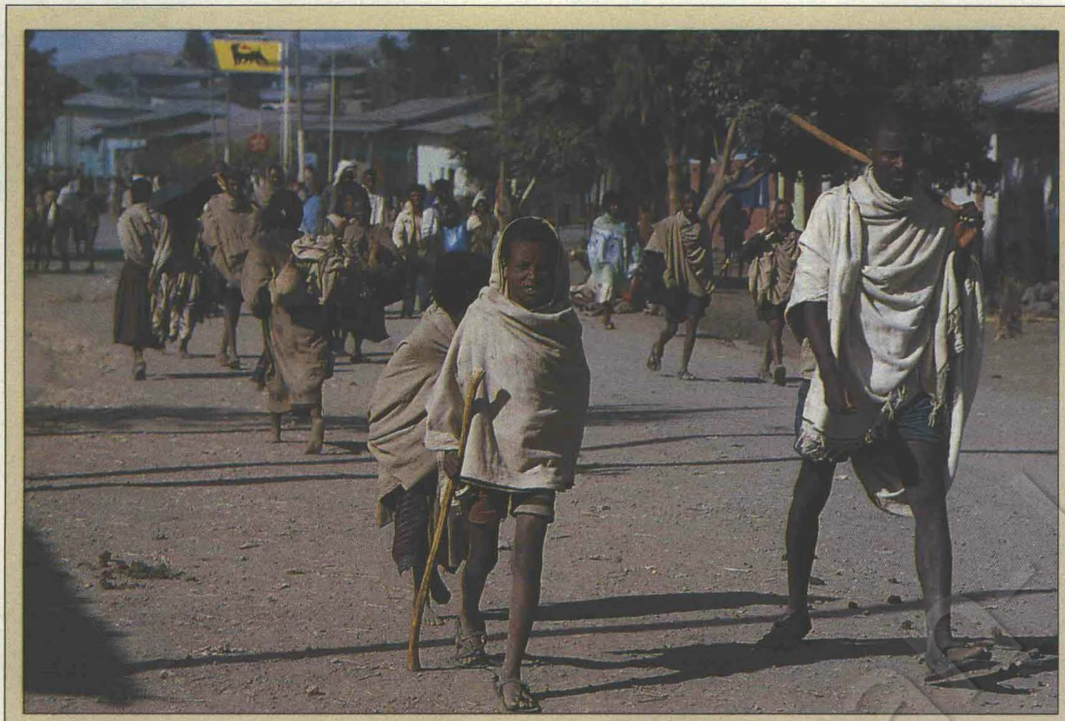

Ethiopie. Dans 26 pays africains, la consommation alimentaire par habitant à diminué depuis 1970.

résultat d'actions patientes, d'initiatives coordonnés par les pouvoirs publics et les Etats.

Les axes d'un processus de développement

Ce n'est pas parce que le modèle soviétique a fait faillite que celui du "tout marché", prôné par les ultra-libéraux est à promouvoir ! Reconnaître que l'homme est l'élément premier de tout processus de développement ne doit pas, pour autant, faire oublier le rôle décisif de l'action collective.

La primauté de la formation

Le développement suppose certes de disposer de capitaux et des techniques appropriées pour réaliser les investissements nécessaires à la production des biens et services susceptibles d'améliorer le niveau de vie des populations. Mais il suppose plus encore que les hommes et les femmes qui constituent ces sociétés aient acquis la formation adaptée et se mobilisent pour atteindre des objectifs auxquels ils adhèrent. C'est ainsi que la démocratie sert le développement.

Il s'agit, en premier lieu, d'assurer une formation de base. Il est, de ce point de vue, significatif que les pays d'Asie, qui ont connu un développement rapide de leur production agricole et industrielle, aient des taux de scolarisation dans le primaire proche de 100 %, alors qu'ils ne sont que de 50 % en Afrique subsaharienne. De même, il est essentiel de former, en temps utile, les travailleurs qualifiés et les techniciens adaptés aux types d'activité que le pays a choisi de développer. C'est là la condition principale de l'adaptation des techniques importées aux caractéristiques du pays.

Mais encore faut-il que ces travailleurs éduqués se mobilisent pour mettre en œuvre leur compétence et utiliser au mieux les capitaux disponibles. Cette mobilisation des ressources humaines suppose une relative égalité dans la répartition des richesses de telle sorte que les producteurs, en particulier les paysans, ne soient pas découragés, une adhésion de la majorité de la population aux objectifs de développement fixés pour la société, enfin une participation du plus grand nombre aux décisions de mise en œuvre de ces objectifs au plan local.

Ce lien entre démocratie et développement n'est pas simple. Il ne suffit pas d'amorcer un processus de démocratisation politique pour que le développement suive. Inversement, des régimes peu démocratiques, comme ceux de la Corée ou de Taïwan, semblent avoir réussi leur développement. Mais la poursuite de celui-ci est actuellement soumis au succès des processus de démocratisation en cours.

Cette dimension collective du développement à la base doit être soulignée aux plans national et international.

La nécessité de l'action collective

Le retour en force de l'idéologie libérale sur la scène internationale voudrait accréditer l'idée de l'effacement de l'Etat et de l'utilité du libre jeu des forces du marché à l'échelle internationale. Or, le rôle de l'Etat est décisif pour imposer des règles et des arbitrages cohérents sur des périodes longues. Il est seul à même de coordonner les initiatives individuelles et d'assurer la sécurité et le cadre institutionnel stable indispensables à la production et aux échanges. L'exemple de la Corée, souvent cité à tort comme celui d'un développement libéral, est tout à fait significatif de ce rôle de l'Etat, qui est systématiquement intervenu, mais selon des modalités très diversifiées (associations d'industriels, contrôle des banques, mais aussi sociétés d'Etat...). Le plan a été l'instrument central de l'action gouvernementale. Dans bon nombre de pays des tiers mondes, ce n'est pas l'excès d'intervention de l'Etat qui est en cause, mais sa faiblesse administrative et technique, son degré de corruption...

La coopération internationale s'impose d'autant plus que nos économies sont interdépendantes. Le cas de la dette est exemplaire de ce point de vue. Sans l'intervention, certes discutable, quant aux politiques proposées, des institutions financières internationales, c'était le système financier international tout entier qui était menacé dans les années 80.

Les conséquences de l'instabilité des cours des produits primaires sont dramatiques pour les économies des plus pauvres et pour la paix de nombreuses régions. Aussi, malgré les échecs successifs des accords de stabilisation et les limites des fonds compensateurs (tel le STABEX de la CEE) conviendrait-il d'avoir la volonté politique de perfectionner de tels mécanismes. Le prétendu libre jeu d'un marché international, qui n'est pas concurrentiel, ne peut être accepté, en particulier pour les produits vivriers que les pays des tiers monde doivent pouvoir protéger pour développer leur agriculture.

A l'heure où l'on parle d'un nouvel ordre international, peut-être serait-il urgent de réfléchir à sa dimension économique en actualisant les vieux débats du milieu des années 70. ■

La dette

Annuler la dette : une revendication et une solution en apparence simple à une situation qui freine les possibilités de développement de nombreux pays. Mais il faut tenir compte de la diversité des situations.

Les causes de l'endettement sont multiples et varient selon les pays. Le système financier international et les grandes banques multinationales ont une lourde part de responsabilité. Dans les années 70, elles ont accordé leurs prêts sans trop analyser la solvabilité future de leurs emprunteurs, en raison de la moindre demande de leurs clients traditionnels des pays industrialisés en crise. L'incapacité, liée à l'absence de volonté politique, d'organiser les marchés mondiaux de produits primaires entraîne des variations brutales des cours, sources de recours à l'emprunt pour compenser des pertes brutales.

Mais il existe aussi des causes internes aux Etats emprunteurs. Trop souvent, le recours à l'emprunt extérieur a permis des dépenses improductives, (dépenses d'armement ou de projets mal adaptés aux pays).

Les responsabilités, en ce qui concerne la dette, sont partagées. Il serait donc logique que le fardeau en soit, lui aussi, partagé, entre prêteurs et emprunteurs. Mais, annuler purement et simplement toutes les dettes serait injuste et inefficace. Injuste : car tous les pays ne sont pas endettés au même degré. Il ne faut pas systématiquement pénaliser ceux qui ont eu la gestion économique la plus efficace, en les aidant moins. De plus, il faut tenir compte de la diversité des origines de l'endettement. Il ne serait pas souhaitable de traiter de façon identique les dettes d'un pays démocratique héritées d'une dictature et celles de pays fort peu avancés sur la voie de la démocratie.

Inefficace : du point de vue économique, il est essentiel de faire une distinction selon la richesse des pays. Les pays les plus pauvres ne pourront jamais rembourser car ils sont, de fait, insolvables. L'annulation de leur dette s'impose. Leur cas relève de l'aide publique au développement, essentiellement sous forme de dons. Les pays à revenu intermédiaire, eux, peuvent rembourser une partie de leur dette. Il s'agit d'en négocier l'allègement pour que le poids du remboursement soit supportable et selon des formules qui leur garantiront, pour l'avenir, l'indispensable accès au marché international des capitaux.

EDWIGE AVICE :
"IL EXISTE DESORMAIS UN CONSENSUS SUR LES POLITIQUES A MENER"

Edwige Avice, nouveau ministre de la Coopération, expose les lignes d'action de la France pour le développement des tiers monde.

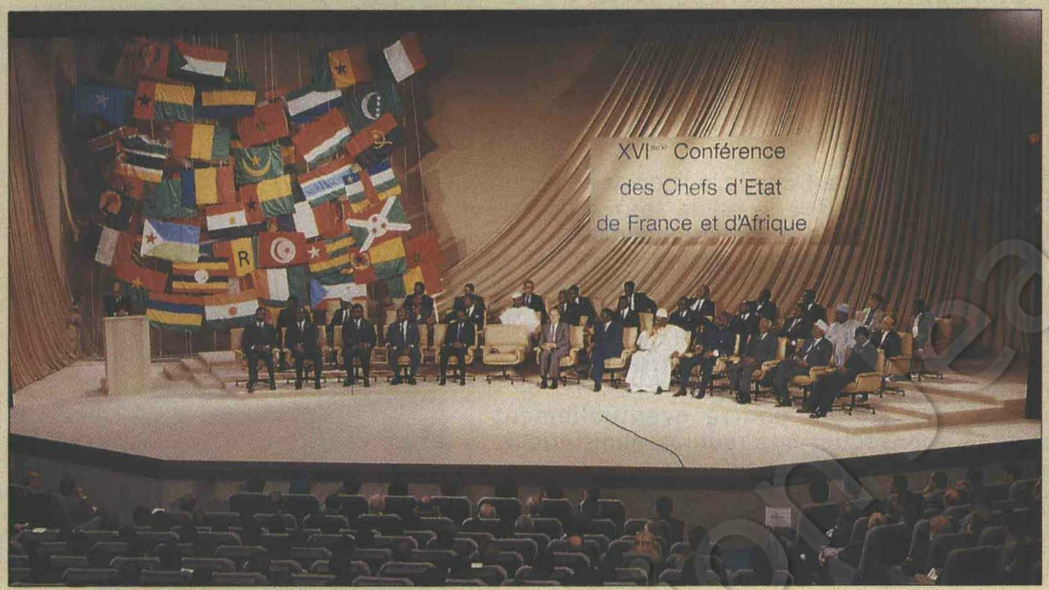

▲ *La Baule, 20 juin 1990 : conférence des chefs d'Etat et de gouvernement franco-africains.*

Quelle lueur d'espoir la France peut-elle faire naître pour l'Afrique ?
Au début de la décennie 90, l'Afrique subsaharienne compte un peu plus de 400 millions d'habitants. Le produit national brut (PNB) de l'ensemble des pays s'élève à 150 milliards de dollars, ce qui correspond à celui de la Belgique avec 10 millions d'habitants. Le total de la dette de ces pays est équivalente au PNB et sa charge de remboursement annuelle représente près de trois fois et demie les recettes d'exportation d'une année. Deux Africains sur trois ne sont pas alimentés en eau potable, tandis que le quart de la population est confronté à l'insécurité alimentaire chronique. Avec un taux de croissance démographique supérieur à 3% par an (qui signifie un doublement de la population au cours des vingt-cinq prochaines années), alors que la croissance économique plafonne à 2,5% par an, la paupérisation du continent ne fera que s'amplifier si l'on n'agit pas immédiatement.
En concentrant une partie importante de son aide bilatérale sur l'Afrique, la France montre qu'elle est solidaire des difficultés que traverse ce continent. Il ne faut pas oublier que, parmi les 42 pays les moins avancés, 29 se trouvent en Afrique. Le discours de François Mitterrand prononcé il y a un an à La Baule a clairement indiqué qu'il n'existait pas de fatalité du sous-développement. Nous partageons avec l'Afrique beaucoup de valeurs. En améliorant notre capacité d'écoute et notre dispositif de coopération, nous soutenons les efforts de nos partenaires. Les bailleurs de fonds sont parvenus à un accord sur ce qu'il faut faire. Les ressources humaines (formation, santé, promotion de l'initiative individuelle) sont au cœur du dispositif. Le développement rural, la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement sont eux aussi essentiels. L'intégration économique régionale doit éviter la marginalisation de l'Afrique. Enfin, tout cela n'est possible que si s'instaure un véritable Etat de droit tenant compte des aspirations des populations.

Quelles sont les grandes lignes de votre action ?
Elle est concentrée autour de quatre thèmes.
• En premier lieu, la France soutient la marche vers la démocratisation dans laquelle se sont engagés plusieurs pays africains. Cette évolution est porteuse d'espoir car elle permet de mieux répondre aux aspirations des forces vives (jeunes, femmes, paysans...) qui sont les acteurs du redressement économique et social. Le ministère de la Coopération et du Développement a apporté son appui à la mise en place des nouvelles institutions. En même temps, des aides aux finances publiques ont été allouées afin de permettre aux régimes démocratiques de faire face à la période de transition. Des projets sociaux destinés à rendre plus supportables les conséquences de l'ajustement économique sont mis en œuvre.
• Deuxièmement, nous défendons la juste rémunération des cours de produits de base afin d'enrayer la dégradation des termes de l'échange.
• La France poursuit également son action en faveur de l'allègement de la dette, car c'est le seul moyen d'assurer le retour de la croissance économique. Les mesures d'annulation annoncées à Dakar en 1989 en faveur des pays les plus pauvres ont été complétées à La Baule par la décision de financer leur développement par des dons. Il faut agir pour les pays à revenu intermédiaire, en particulier ceux de la tranche inférieure, afin qu'ils bénéficient de meilleures conditions.
• Enfin, la France soutient le mouvement vers l'intégration régionale et se félicite de la décision qui vient d'être prise par les responsables de l'Organisation de l'unité africaine de créer une communauté économique.

Comment améliorer la coordination entre votre ministère et ceux des Affaires étrangères et des Finances ?
En décidant, il y a un an, à La Baule, de ne plus accorder que des dons aux pays les moins avancés, les conditions d'intervention ont été homogénéisées. Le 26 octobre 1990 a été créé un comité d'orientation et de programmation que je préside et qui groupe les ministères des Finances, des Affaires étrangères ainsi que la Caisse centrale de coopération économique (CCCE). Des orientations à moyen terme sont arrêtées d'un commun accord pour chaque pays. A partir de celles-ci, la Caisse centrale et mon département coordonnent leurs interventions sur le terrain en y intégrant les actions menées par notre assistance technique. Les aides budgétaires font l'objet d'une instruction tripartite (Finances, Coopération et Caisse centrale), dans le cadre des négociations que mènent les pays avec le Fonds monétaire international. Le suivi et l'évaluation de l'aide font partie du dispositif au même titre que l'instruction des projets. C'est indispensable pour en améliorer l'efficacité. Une réflexion permanente est engagée, pour pouvoir adapter nos moyens en fonction des résultats.

Propos recueillis par Ghislaine Toutain

LA FAIM

Le choc émotionnel procuré par les images de famine est grand. Mais, de nos jours, celle-ci trouve son origine dans des catastrophes naturelles majeures ou dans des situations de guerre prolongées (Ethiopie, Soudan...). Plus significative est l'importance de la malnutrition chronique. Quels que soient les chiffres avancés (les experts de la Banque mondiale estiment de 340 à 730 millions, Chine non comptée, le nombre des personnes en état de malnutrition), leur ampleur est indéniable. Or, à l'echelle de la planète, l'agriculture est susceptible de nourrir la totalité de ses habitants. De 1965 à 1987, la croissance annuelle de la production agricole des pays des tiers mondes a été supérieure à 3%, soit bien plus que la croissance de la population (2,2%). Mais ces moyennes cachent de fortes inégalités. D'après la Banque mondiale, pour les 36 pays les plus pauvres, la consommation alimentaire par habitant a diminué dans les années 70. Les inégalités sont fortes à l'intérieur de pays autosuffisants comme l'Inde. Le probleme de la faim n'est donc pas lié à une insuffisance de la production, il est social et politique. Il est issu de politiques économiques défavorisant l'agriculture, de l'inégalité dans la répartition des terres, des revenus...

sur la voie d'un ordre de paix pan-européen

La chute du mur de Berlin et l'implosion du pacte de Varsovie avaient bouleversé le paysage stratégique européen. Depuis, une nouvelle architecture de sécurité se dessine. La réunion ministérielle de la CSCE (conférence sur la sécurité et la coopération en Europe), a permis d'en préciser les contours.

Le premier sommet de la CSCE (qui réunissait tous les Etats européens, sauf l'Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada, membres de l'Alliance atlantique) s'était tenu en 1975 et avait abouti à la signature des accords dits d'Helsinki. Ils comportaient la reconnaissance des frontières fixées après 1945, l'établissement de mesures de confiance sur le plan militaire, ainsi que des engagements des pays participants à respecter les libertés essentielles. "Marché de dupes", avaient alors crié les adversaires de la détente. L'URSS et ses satellites ne respecteraient jamais les libertés de conscience, de circulation des hommes et des idées et, en échange, nous reconnaissions les rectifications frontalières avantageuses pour l'URSS opérées après la Seconde Guerre mondiale.

La raisonnement ne tenait pas la route. Personne ne songeait à mettre les frontières en cause, car chacun savait que c'eût été le signal d'une troisième guerre mondiale. Et si personne ne se faisait d'illusion sur la volonté de l'URSS de respecter et de faire respecter les droits de l'homme, les accords d'Helsinki offraient une base politique et juridique pour en dénoncer les violations. C'est -entre autres- pour en surveiller le respect que fut fondée, en Tchécoslovaquie, la Charte 77, par Václav Havel.

"La CSCE a donc consisté à reconnaître dans un premier temps la division de l'Europe et l'ordre dit de Yalta pour permettre son dépassement. La CSCE a rempli sa mision : surmonter la fracture qui partageait notre continent. Il lui reste à faire la preuve de sa capacité à assurer la sécurité et la stabilité de tous", a déclaré Roland Dumas lors de la réunion de la conférence.

Celle-ci s'est tenue -tout un symbole- à Berlin, montrant qu'un trait définitif était tiré sur la division de l'Europe. L'Albanie, qui s'était toujours tenue à l'écart du processus, a rejoint la CSCE.

Les participants ont voulu mettre en place des mécanismes permettant d'empêcher ou de juguler des conflits régionaux.

Maintenant que la logique des blocs ne joue plus, elle est la source la plus importante de conflits potentiels.

Les ministres des Affaires étrangères se sont mis d'accord pour prévoir des réunions d'urgence d'un comité de hauts fonctionnaires au cas où une crise surviendrait, pour débattre de la situation et faire des propositions.

Le comité pourra éventuellement convoquer une réunion ministérielle. Ce type de réunion aura lieu si douze pays membres -sur 35- le demandent. On écarte donc pour la convocation la règle de consensus, mais les éventuelles recommandations, pour être mises en œuvre, devraient être approuvées par tous les pays. Les 35 ont également prévu de mener des consultations préparatoires en vue d'une nouvelle phase de désarmement conventionnel.

M. Genscher, ministre allemand des Affaires étrangères, à l'issue de la réunion, se félicita du grand pas qui avait été accompli "sur la voie d'un ordre de paix pan-européen". La CSCE s'affirme d'ores et déjà comme l'un des instruments majeurs de celui-ci.

Pascal Boniface
président de l'Institut des relations internationales èt stratégiques (IRIS)

■ **STAGES ET UNIVERSITES D'ETE** ■

Dépêchez-vous de vous inscire, il reste des places !

• *Stage "Communication politique". Montpellier (7-12/7). 3.500 F.*

Toutes les universités d'été et les autres stages ont lieu à Ramatuelle.

• *Université d'été du Parti socialiste (31/8-4/9). 800 F.*
• *Université d'été de la FNESR (4-7/9). 1.250 F.*
• *Stage "Lutter contre l'extrême droite" (31/8-4/9). 1.250 F.*
• *Stage "Ecologie-Politique de la ville-Aménagement du territoire" (31/8-7/9). 2.000 F.*
• *Stage "Economie mixte et solidarité" (31/8-7/9). 2.000 F.*
• *Stage "La France dans le monde" (31/8-7/9). 2.000 F.*
• *Stage national des femmes socialistes (4/8-7/9). 1.250 F.*
• *Rencontre avec le Parti québecois, au Québec (25/9-2/10). 3.500 F.*

Coupon à renvoyer au plus vite au secrétariat national à la Formation. PS, 10 rue de Solferino, 75007 Paris.

Aït Ahmed : "Le processus démocratique doit reprendre son cours."

Les blindés dans Alger. Le couvre-feu dans cinq départements. Aït Ahmed, l'un des chefs historiques de la lutte de libération algérienne, président du Front des forces socialistes, première force d'opposition démocratique, livre ses réflexions sur les heures difficiles que vit son pays.



▲ *Alger, mars 1991, Aït Ahmed au premier congrès du FFS.*

L'Algérie a, depuis quelques jours, un nouveau gouvernement, formé après de nombreuses et larges consultations par Sid Ahmed Ghozali. Qu'en pensez-vous ?

H.-A. Ahmed. Le gouvernement de Sid Ahmed Ghozali a pour mission de préparer ce que lui-même appelle des élections législatives "libres et propres". Dans l'ensemble, la composition de cette équipe ne contredit apparemment pas cette volonté d'un recours honnête au verdict populaire. On y trouve en grande majorité des anciens ministres, des technocrates et des commis de l'Etat s'apparentant au FLN. Mais il y a aussi quelques ministres de sensibilité politique différente, assumée plus au moins ouverte-

ment. Il ne s'agit pas là d'un gouvernement de coalition. Bien que militant du FFS, Hocine Benissad, nommé ministre de l'Economie, a été surtout choisi pour ses compétences techniques : il est professeur d'économie.

Ce gouvernement aura-t-il les moyens de gouverner ?

Les promesses d'élections législatives "propres" seront-elles tenues ? Cela dépendra d'abord de la levée de l'état de siège. Je rappelle que celui-ci n'était pas nécessaire. Après l'échec de sa grève illimitée, le FIS était en plein désarroi, et les forces de police maîtrisaient la situation. Il faut donc lever l'état de siège le plus rapidement possible. Le démantèlement des groupes armés du FIS, confié sur le terrain à la police et à la gendarmerie, n'est plus du ressort de l'armée. Le processus démocratique a été dangereusement perturbé. Il doit reprendre son cours.

J'ajoute que le spectre d'une solution "à la chilienne" doit être écarté, et que la résurgence des pratiques et des structures de la police politique, malgré sa dissolution, est incompatible avec le devoir qui incombe à la puissance publique : protéger les citoyens de l'assassinat politique et la démocratie de la peur.

Propos recueillis par Alain Chenal

le Viêt-nam, du totalitarisme au développement

Le VIIe congrès du Parti communiste vietnamien (PCV) s'est tenu cette semaine à Hanoï. La nouvelle direction devra au moins renforcer la ligne d'ouverture, car la population risque de ne pas attendre sagement le VIIIe congrès, dans 5 ans.

Sur la route entre Hanoï et Haiphong, un village. Des petites maisons particulières en construction, des briques, deux étages, une avancée vers la route soutenue par deux piliers carrés et un fronton où s'étalent fièrement, en grands chiffres de ciment coloré, l'année de construction : 1989, 1990 ou 1991. Un peu plus loin, se succèdent les étalages de commerces privés sous des auvents de palmes : du riz dans des paniers tressés, des mangues jaunes, quelques œufs, du pain -sorte de petits "bâtards" serrés les uns contre les autres-, des salades touffues, des herbes aromatiques et les touches criardes de jouets en plastique made in Thaïlande.

Plus loin, des femmes courbées sur les rizières, des enfants sales conduisant de gros buffles aux cornes énormes, un homme portant deux cochons morts dans son cyclo-pousse. Plus loin encore, une nuée de vélos et de vélomoteurs surchargés et un long cortège vêtu de noir et blanc sur la route d'un cimetière blanc, bleu et terre, surplombant des champs en terrasses.

Des rues de Hanoï, envahies depuis peu par des vendeurs accroupis, à celles de Hô-Chi-Minh-Ville, vibrantes d'une activité qui retrouve des habitudes anciennes, le Viêt-nam découvre ses capacités de croissance, de production, de consommation surtout, de développement et, pourquoi pas, de bien-être et de jouissance du superflu.

Perdant le soutien économique et militaire de l'URSS en recomposition douloureuse, et refusant un appui exclusif de la Chine, le Viêt-nam prit conscience, à la fin des années 80, de l'impasse suicidaire où le conduisait sa politique d'orthodoxie marxiste-léniniste. Sans toutefois renoncer formellement aux grands principes -dont l'abandon est présenté comme la cause de la chute de l'URSS-, la volonté de sortir le pays de son sous-développement s'affirme avec force chez certains dirigeants.



▲ *Hanoï, avril 1991. Petits commerces.*

Cependant, le développement du Viêt-nam, l'élévation du niveau de vie, l'amélioration de l'enseignement et de la formation, passent nécessairement par l'abandon progressif des visées totalitaires du Parti, et l'apprentissage du débat démocratique.

Dans ce contexte, la coopération internationale doit permettre de poser les bases d'une évolution en douceur vers des formes inédites d'économie mixte et de gestion sociale et politique, démocratique. Car c'est d'abord la pratique -gestion économique et financière, échanges culturels, côtoiements des méthodes, des individus, des idées- qui rendront caducs les vieux principes de la "ligne juste", de la "vérité politique" et le simplisme "erreur-rectification". Ni la politique ni l'économie ne sont, en pratique, des sciences avec leurs paroles de vérité et leurs grands sages.

Or, la France peut être un vecteur essentiel de la modernisation démocratique de ce pays, en luttant d'une part contre les exigences des USA qui, sous couvert d'embargo, tendent, à terme, à favoriser les seules exportations américaines, d'autre part en proposant des relations commerciales hors de la sphère japonaise, enfin, en poursuivant son soutien à la politique onusienne dans la région.

En effet, la France peut trouver les termes d'un nouvel échange fructueux et équitable avec cette ancienne colonie dont elle a si mal négocié, par le passé, la libération. Or, après tant d'années, seuls demeurent les liens culturels et affectifs entre les deux nations ; et une coopération bilatérale solide semble bien être le vœu des deux parties. Ces relations nouvelles entre la France et le Viêt-nam constitueraient un élément important du nouvel ordre mondial que les socialistes doivent chercher à promouvoir. Alors, ces bornes kilométriques rouges et blanches, qui rythment le voyage entre Hanoï et Haïphong, comme elles le font sur toutes les routes de France, pourraient devenir le symbole d'une coopération novatrice et porteuse d'avenir.

Renée Fregosi

Renée Fregosi, une des responsables de la Fondation Jean-Jaurès, était en mission au Viêt-nam. Elle y a jeté les bases d'une coopération politique et culturelle.

Cuba : la grande île à la dérive

L'économie cubaine agonise. Cuba est lâché par le bloc socialiste. Les anciens pays communistes d'Europe de l'Est ne veulent pas entendre parler de Cuba, qui proclame son attachement au socialisme.

De fait, à part le pétrole, et encore, de façon irrégulière, les Soviétiques ne livrent plus rien. Et les affaires ne se font plus comme avant. L'URSS livre 10 millions de tonnes de pétrole, soit tout juste la consommation du pays, qui ne peut revendre le surplus comme avant. Une opération qui lui rapportait beaucoup de devises. De plus, si le sucre cubain est toujours acheté au-dessus des cours mondiaux, la différence entre les deux s'est fortement réduite. Une URSS qui n'a plus les moyens d'apporter 5 milliards de dollars d'aide annuelle, comme c'était le cas les années précédentes. Une URSS qui vient de faire passer le nombre de ses coopérants de 3.000 à 800.

Devant ces désistements, le régime castriste cherche en toute hâte à réorienter ses échanges économiques. Mais le moins que l'on puisse dire, c'est que les candidats ne se bousculent pas au portillon.

Deux raisons majeures à ce peu d'empressement. Tout d'abord, depuis maintenant une trentaine d'années, Cuba subit de la part des Etats-Unis un blocus total. Pas de contacts, sous quelque forme que ce soit. Des Etats-Unis qui font pression sur les autres pays (Europe, Japon, Amérique latine). Des Etats-Unis encore plus fermes depuis la guerre du Golfe, après les déclarations du Lider maximo contre l'impérialisme yankee.

Ensuite, Cuba n'appartient ni au Fonds monétaire international ni à la Banque mondiale. Et, depuis 1986, le pays a suspendu le remboursement de sa dette (8 milliards de dollars). Autant dire que les possibilités de crédit sont, dans ces conditions, très limitées.

La Chine a, la première, répondu à l'appel du pied des Cubains. Les échanges entre les deux pays ont beaucoup augmenté, mais chacun sait bien que ce partenaire ne pourra jamais remplacer l'URSS.

L'Europe, latine surtout, est courtisée. Une délégation de sénateurs français, dirigée par Michel Poniatowski et Jean Lecanuet, a été reçue en grande pompe. Des sénateurs qui ont surpris par leur compréhension du régime... Des Français qui sont présents sur l'Ile par l'intermédiaire de Sucden (sucre), Interragra et Total, notamment, qui vient de signer un important contrat de prospection pétrolière.

L'Espagne effectue, de son côté, un retour en force (les échanges entre les deux pays ont crû l'année dernière de 42%). Elle est, de plus, la seule à s'être risquée à monter des sociétés mixtes avec les Cubains dans le tourisme.

OPTION ZERO

Un tourisme aujourd'hui paré de toutes les vertus, chargé de se transformer en véritable pompe à devises. Des devises qui font tant défaut au pays.

Car l'approvisionnement de La Havane, deux millions d'habitants, devient problématique.

Beaucoup d'usines sont arrêtées, faute de pièces, et les moyens de transport sont souvent insuffisants pour acheminer les productions agricoles dans les villes.



Réponse des autorités. On a envoyé des milliers et des milliers de travailleurs dans les campagnes pour former des brigades de "haute productivité". Reste que cette mobilisation, qui se fait sur des bases idéologiques, ne pourra suppléer longtemps aux carences du système.

Dans la capitale, tout aujourd'hui est rationné, même le rhum, la boisson nationale. Et les files d'attente se multiplient devant les magasins. Pour l'instant, la population subit passivement ces difficultés, mais les gens savent à quoi s'en tenir.

Le Lider maximo a déjà décrit cette année comme la plus dure depuis la révolution de 1959. Et les autorités commencent à évoquer avec insistance ce qu'elles appellent l'option zéro.

En clair, la mise en place d'une économie de guerre en temps de paix. Plus de pétrole, plus d'électricité. Retour à la traction animale.

Ainsi, Cuba a commandé récemment à la Chine 700.000 vélos et Fidel Castro s'est occupé personnellement de les pourvoir d'une dynamo. Reste à savoir si les Cubains vont accepter de jouer longtemps les cobayes d'un socialisme pur et dur. Sont-ils encore désireux de "montrer aux impérialistes que nous pouvons résister et que nous vaincrons", comme le déclare El Commandante ?

La réponse ne devrait pas tarder à venir.

Dominique Masson

BREF... EN BREF... EN

■ Le respect des droits de l'homme en Irak : tel est l'objet de la mission dont Max van der Stöel, ancien ministre néerlandais des Affaires étrangères, a été chargé par les Nations Unies.

■ "Pour la première fois, une opération humanitaire européenne prendra en charge les Kurdes qui rentrent d'Iran pour les accompagner chez eux" annonce Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'Action humanitaire. Cette opération interviendrait, "après la signature ou au moment de la signature" d'un accord entre les Kurdes et Saddam Hussein.

■ Les Etats-Unis envisagent la création en Irak d'une force multinationale de réaction rapide pour protéger les Kurdes après le retrait allié.

■ Barzani, dirigeant de la rébellion kurde en Irak et chef du Parti démocratique du Kurdistan (PDF), se déclare optimiste sur les chances d'un accord avec le gouvernement irakien. Selon Barzani, les Kurdes auraient obtenu le contrôle de leur région, à l'exception des Affaires militaires, de la politique étrangère, des finances et des richesses pétrolières. Cet accord devrait être approuvé par l'autre leader kurde, Talabani, chef de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK).

■ Les Douze sont d'accord (sauf sur l'alcool) sur les taux minimaux de TVA et d'accises à partir de 1993, dans toute la CEE : 15% pour le taux minimal de TVA normale, 5% pour le taux réduit.

■ M. Gorbatchev crée des "conseils militaires" chargés de la direction politico-militaire des commandements locaux des forces armées, du KGB et du ministère de l'Intérieur.

■ Afrique du Sud : 48 heures après l'accord (gouvernement, ANC, Inkatha et PAC), visant à mettre un terme à la violence, une fusillade éclate dans un train à Soweto, faisant six morts et dix-huit blessés. Dans le même temps, vingt-trois personnes trouvaient la mort dans la province du Natal, victimes de heurts opposant des membres de l'Inkatha (mouvement conservateur zoulou) à des militants de l'ANC de Nelson Mandela.

■ En Inde, Narasimba Rao a formé un nouveau gouvernement, à la suite de l'assassinat de Rajiv Gandhi.

■ La Slovénie et la Croatie ont proclamé leur indépendance le 25 juin. De grandes fêtes sont prévues à Ljubljana et Zagreb pour marquer l'événement. Ces "dissociations" marquent une nouvelle étape de crise yougoslave. Les négociations avec le pouvoir central, qui a qualifié "d'anticonstitutionnelles" ces démarches, n'ont pas encore abouti. Les leaders des "républiques indépendantes" souhaitent un modèle confédéral, dans lequel chaque Etat serait souverain.

■ A la veille du sommet européen de Luxembourg, jugé important par la France, François Mitterrand et Helmut Kohl ont réaffirmé leur souhait de voir aboutir fin 1991 les deux conférences gouvernementales des 12.

■ Le 40e annniversaire de la refondation de l'Internationale socialiste célébré à Francfort en présence de Pierre Mauroy, vice-président.

Lille 1993 : Euralille

Pierre Mauroy donne le coup d'envoi de la première tranche de travaux du centre d'affaires Euralille. La métropole nordiste se donne un avenir résolument européen.

En décidant l'édification d'un ambitieux centre international d'affaires, greffé autour des travaux du chantier TGV et de la nouvelle gare, il s'agit, pour Lille et ses alentours, d'amplifier les retombées d'une triple perspective : 1993, qui verra la conjonction de l'ouverture des frontières communautaires, de la mise en service du tunnel sous la Manche et des premières lignes du TGV nord-européen.
L'aubaine, ce fut, au départ, au cœur de Lille, ces 70 hectares de terrain quasiment vierges, héritage des zones de protection militaire, désormais constructibles. Là, naîtra "un nouveau morceau de ville", qui se décompose en cinq sous-ensembles. "Le plus gros morceau" est "le triangle des gares", un centre de commerces et de loisirs de 92.000 m^2, organisé sur trois niveaux et recouvert d'une toiture inclinée de quatre hectares qui constituera la principale façade visible de l'ensemble (l'architecte, Jean Nouvel, phosphore assidûment afin de réussir cette étonnante surface). Au-dessus seront érigés des bâtiments d'hébergement et de services. Surplombant la nouvelle gare (qui se présentera sous la forme d'une grande halle), une cité des affaires sera composée de trois grandes tours, : un "World trade center" (ensemble de bureaux et services destinés aux entreprises), une tour de bureaux et un grand hôtel (Sheraton). Tout près, sera bâti "Congrexpo" (changez-moi ce nom qui malmène les oreilles, a demandé Pierre Mauroy) comportant amphithéâtres, salle de spectacles... Quatrième sous-ensemble : un parc urbain de 10 hectares, espaces verts et culturels, sera le poumon du projet. Enfin, sur la commune de La Madeleine, "Les portes du Romarin", prévues au départ indépendamment d'Euralille, comprendront hôtel, bureaux, résidence pour étudiants... Au tout, devrait s'ajouter un programme de 1.300 logements.

QUEL CHANTIER !

La mise en œuvre est assurée par une société d'économie mixte (SEM Euralille, dirigée par Jean-Paul Baietto), dotée d'un capital de 35 millions de F, dans laquelle les pouvoirs publics sont tout juste majoritaires (50,35%). Outre les collectivités locales concernées, la Sem réunit des actionnaires privés (CCI, SNCF), des grandes banques françaises et des partenaires étrangers (banques, groupe Maxwell).

Aujourd'hui, le chantier -quel chantier !- est un immense domaine où se réalisent les travaux d'excavation liés aux six nouvelles voies TGV, à la nouvelle ligne de métro (qui passera sous les premières), à la modernisation du tramway et à la réalisation d'une enceinte étanche.
En 1992, quand le chantier battra son plein, 40 grues et 3.000 personnes s'activeront là. Commenceront alors à prendre corps les éléments constitutifs d'Euralille qui s'alignent aujourd'hui en autant de maquettes prometteuses, issues de l'imagination débridée de grands noms de l'architecture : Kasuo Shinohara, Christian de Portzamparc, Claude Vasconi... Sur les épaules du Néerlandais Rem Koolhaas, architecte en chef, pèse une lourde responsabilité, celle de dégager une unité de ces multiples éclats : "Il faut gérer la coexistence des différences, mais surtout sans chercher des ressemblances. Au début, tout était un peu abstrait, maintenant, il s'agit d'organiser une profusion de richesses." Le plus difficile étant de "rester vigilant sur la durée, résister à un sentiment de dégradation, continuer de croire que l'on a raison même si beaucoup de signes font penser l'inverse". Surtout -outre la question de la commercialisation des surfaces et la capacité à attirer des entreprises- l'enjeu consistera à intégrer Euralille dans le tissu social, économique et culturel environnant. Autre chose qu'un îlot de modernité égoïste : un pôle contribuant à entraîner la métropole loin des affres d'une reconversion industrielle douloureuse.

Maryline Trassard

BREF... EN BREF... EN

■ **La qualité des eaux de baignade sur le littoral s'améliore régulièrement : seulement trois points noirs en Calvados. Celle des eaux douces se dégrade, selon le ministère de l'Environnement : 84% des eaux de baignade des rivières étaient conformes aux normes en 1990 contre 89% en 1989.**
Les points noirs se situent dans l'Hérault, l'Yonne et les Pyrénées Atlantiques.

■ Le mouvement Hip-hop s'expose : l'écomusée de Fresnes (94) ☎ 46.66.08.10, jusqu'au 1er septembre
et le musée Bossuet à Meaux ☎ 64.34.84.45, jusqu'au 23 septembre,
en verront de toutes les couleurs
en présentant une sélection de graffitis.

■ **54.000 hectares de forêt ont été détruits par le feu dans le Midi en 1990 : c'est le bilan qu'ont rappelé Philippe Marchand, ministre de l'Intérieur et Louis Mermaz, ministre de l'Agriculture, en présentant la politique de prévention 1991.**

■ "Sauver la ville, écologie du milieu urbain", c'est le titre d'un ouvrage de François Lapoix, maître de conférences au Muséum de Paris, préfacé par Brice Lalonde.
A partir d'enquêtes en France, à l'étranger et d'expériences menées en villes nouvelles, François Lapoix propose diagnostic
et remèdes au mal-être urbain.
Editions Sang de la terre, 238 p., 130 F.

■ **Un complexe touristique -"Safari world"- ouvert cet été à Hagetmau, petite ville des Landes.**
Le complexe s'organise autour d'une ferme de crocodiles, moyen original qu'avait trouvé la municipalité pour se débarasser de la masse de déchets carnés produits par l'abattoir.

■ Valence vient d'inaugurer
un centre de vie des étudiants
et le centre scientifique Joseph-Fourier.
De quoi satisfaire les 4 à 500 étudiants supplémentaires attendus
dans la Drôme et en Ardèche (4.300 aujourd'hui) à la rentrée 1991
et affirmer une vocation de pôle universitaire.



Vue générale des 70 hectares du chantier. En haut à droite, la gare actuelle ; de haut en bas, le périphérique.

les pensions impayées

Grave question que celle des pensions alimentaires impayées. Comment récupérer son dû ? Il existe plusieurs procédures.

Il arrive fréquemment que le débiteur d'une pension alimentaire ne fasse pas, ou irrégulièrement, les versements qui lui incombent. Près de la moitié des pensions alimentaires, fixées par décision de justice, ne sont pas payées. Dès que l'on évoque les pensions alimentaires, on pense aux suites d'un divorce, mais il existe d'autres pensions dans le cas d'une obligation alimentaire (par exemple un enfant à l'égard de ses parents). Si les versements se font attendre, le bénéficiaire d'une pension alimentaire dispose de plusieurs moyens. A condition que cette pension résulte d'une décision de justice.

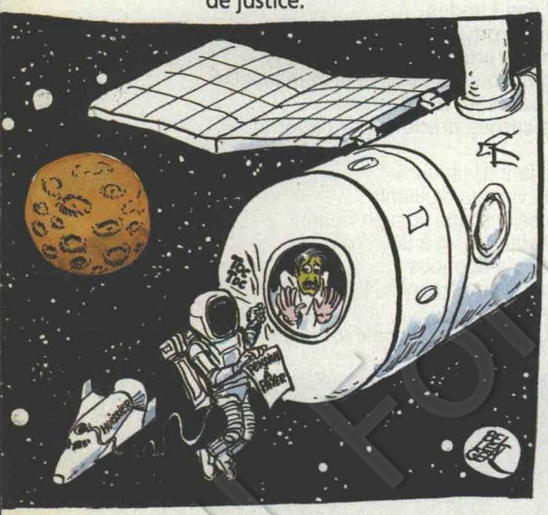

LES DIVERSES PROCEDURES
Elles peuvent être lancées à la première mensualité non payée.

1- Paiement direct

Vous vous adressez à un huissier de justice du lieu de votre domicile en lui fournissant le maximum de renseignements sur votre débiteur (coordonnées, adresse de son employeur, numéro de Sécurité sociale, numéro de compte bancaire...) ainsi qu'une copie du jugement fixant le montant de votre pension. Si vous ne savez pas grand chose sur votre débiteur, ou s'il a déménagé, l'huissier dispose du libre accès aux fichiers administratifs et peut ainsi retrouver ses nouvelles coordonnées. L'huissier notifie la demande de paiement direct à la banque du débiteur ou à son employeur. Cette procédure permet d'obtenir le recouvrement des mensualités à venir mais aussi les sommes non honorées au cours des six mois précédant cette demande de paiement direct. Au-delà de six mois et dans la limite de cinq ans, c'est par d'autres procédures que les arriérés pourront être recouvrés (saisie-arrêt sur salaire, par exemple).
Les frais de procédure sont à la charge du débiteur, l'huissier ne peut donc pas vous réclamer d'honoraires.

2- Saisie-arrêt sur salaire

Il suffit de connaître l'adresse de l'employeur de votre débiteur. Adressez-vous par courrier au greffe du tribunal d'instance du domicile de votre débiteur. Il est utile de préciser le montant des sommes dues, les renseignements concernant le débiteur, et ajoutez une photocopie de la décision de justice. Dès que la saisie est autorisée, les sommes prélevées sur le salaire du débiteur sont adressées au tribunal par l'employeur et le tribunal les reverse au demandeur.

3- Recouvrement public

La pension est réclamée par le comptable du Trésor comme un impôt. En cas d'échec des précédents moyens, adressez par lettre recommandée une demande de recouvrement au procureur de la République de votre domicile (fournissez l'attestation de l'huissier prouvant que vous avez déjà essayé d'obtenir la pension). Le montant de la pension est majoré de 10% au profit du Trésor (à la charge du débiteur).

4- Aide des Caisses d'allocations familiales

Si vous avez déjà engagé une action qui a échoué et si votre pension alimentaire n'est pas versée depuis au moins deux mois, vous pouvez demander le soutien de votre Caisse d'allocations familiales. Celle-ci dispose d'un service d'aide aux parents pour le recouvrement des pensions alimentaires impayées, ce qui signifie que la CAF se charge de poursuivre le débiteur, même si celui-ci a quitté le territoire national. La CAF peut consentir à une avance, sous certaines conditions (allocation de soutien de famille). Le recouvrement des arriérés ne peut excéder 2 ans.

A savoir
- Les personnes qui organisent leur insolvabilité afin de ne pas payer la pension qu'elles doivent sont punies d'emprisonnement et d'une amende.
- Celui qui attend une pension impayée peut aussi déposer une plainte pour abandon de famille auprès du procureur de la République.
- Le ministère de la Justice possède un service d'entraide judiciaire international et peut éventuellement se charger de rechercher, à l'étranger, le débiteur.

Chrystie Lipani

PETITE ANNONCE
☎ 45.56.78.57

10701
Ville 2.000 à 5.000 hab.
Région P.A.C.A.
recherche d'urgence
attaché territorial 2e classe

MISSION
Fonction de secrétaire général

AVANTAGES
Logement de fonction, prime de fin d'année, I.F.T.S.

PROFIL
Formation droit-sciences éco, exp. informatique

Adresser lettre candidature, CV et photo au journal, qui transmettra.

... EN BREF...

La loi sur les soldes et sur les agents commerciaux votée par l'Assemblée nationale. La périodicité des soldes est limitée définitivement à deux fois par an et les dates seront fixées par arrêté préfectoral. Dans l'attente de la publication des décrets d'application, le ministre du Commerce, François Doubin, a demandé aux préfets d'inciter les professionnels à respecter les usages.

A l'exposition "Europe j'achète", qui se tient jusqu'au 7 juillet à la Cité des sciences, à Paris, un programme de tables rondes :
- 28/6, 15 h, les enjeux européens pour les assurances des particuliers ;
- 2/7, 15 h, les litiges transfrontaliers ;
- 3/7, 11 h, éducation/formation, un enjeu pour préparer le citoyen consommateur européen ;
- 4/7, 11 h, comment avoir de meilleurs normes européennes ;
- 4/7, 15 h, quelle sécurité pour les consommateurs européens ? ;
- 5/7, 15 h, la place des consommateurs en Europe.

L'Union fédérale des consommateurs, a réalisé, à la demande de la Commission européenne, une étude sur les différents moyens de paiement dans les douze pays de la Communauté (plus la Suisse). Cette enquête permet de recenser les moyens les plus avantageux et les plus faciles à utiliser pendant ses déplacements en Europe. L'etude est disponible à l'UFC-"Que Choisir", 11 rue Guénot, 75011 Paris. 20 F.

"500 millions de consommateurs" : c'est un numéro spécial, publié par l'Institut national de la consommation, pour l'exposition "Europe j'achète". Ce qui va changer pour les consommateurs en 1993. L'INC propose également un spécial "Europe" consacré à l'ensemble des structures consuméristes européennes. INC, 80 rue Lecourbe, 75732 Paris cedex 15. 20 F.

La ceinture de sécurité à l'arrière des voitures sera obligatoire, au Royaume-Uni, dès le mois de juillet.

Après l'affaire du Crédit agricole Sud-Est, un rappel : selon le "droit au compte bancaire", tout exclu peut demander à la Banque de France de désigner une agence qui devra l'accepter automatiquement. Sans obligation de chéquier.

... LE DESSIN DE LA SEMAINE ...



BLOC - NOTES

Claude Estier

20 juin
Je reçois ce matin deux mères argentines de la "Place de Mai" qui parcourent l'Europe pour informer les responsables politiques de la situation dramatique dans laquelle s'enfonce leur pays sous la direction du président Carlos Menem. Graciés par celui-ci, les militaires qui se sont rendus coupables d'assassinats sous la dictature de Videla et des généraux sont toujours en place, la répression continue à s'abattre sur les opposants, des bandes de néonazis, chemises brunes et croix gammées, agissent au grand jour en toute impunité. Des élections auront lieu en octobre, mais l'espoir de changement est d'autant plus faible que la gauche argentine est elle-même atomisée en huit ou dix groupuscules concurrents. Malgré les menaces et les provocations, les mères de la "Place de Mai" continuent leur combat courageux. Elles nous demandent de ne pas les oublier.

21 juin
Parce qu'Edith Cresson a décidé d'augmenter le SMIC de 2,3% -124 F de mieux en salaire brut, soit 30 F de plus que ce qu'imposait la loi- François Périgot pousse de hauts cris et affirme que cette décision "n'est pas raisonnable". Il en est ainsi depuis toujours, à chaque mesure de caractère social. Le patronat français ne changera décidément jamais !

22 juin
Pourquoi le cacher ? Cette expulsion manu militari d'un opposant politique marocain me met mal à l'aise. Je comprends bien que la prochaine publication d'un livre réquisitoire contre "notre ami le roi" était de nature à porter préjudice aux bonnes relations entre Paris et Rabat. Mais fallait-il vraiment utiliser la procédure d'urgence absolue contre un homme qui n'est ni un terroriste, ni un trafiquant de drogue ? Abdelmoumen Diouri -qui fut un ami de Mehdi Ben Barka- n'est armé que de sa plume. Et même s'il est apparemment en lieu sûr au Gabon, les conditions dans lesquelles il y a été expédié garantissent d'ores et déjà à son livre une publicité inespérée. Etait-ce le but recherché ?

23 juin
Alain Juppé nous dit qu'il n'a aucun doute sur les sentiments anti-racistes de Jacques Chirac. Il a pourtant bien du mal, devant Anne Sinclair, à justifier le discours d'Orléans de l'homme dont il se flatte d'être "le fidèle lieutenant depuis quinze ans". Même si, à en croire un sondage, la moitié des Français ne sont pas choqués par les propos sur le "bruit" et "l'odeur" des immigrés, le maire de Paris risque de payer cher ce que ses amis essaient de présenter comme une simple maladresse verbale. Si c'est le cas, et comme ce n'est pas la première, elle démontrerait à nouveau que Chirac ne possède pas le sang-froid nécessaire pour occuper la fonction à laquelle il aspire depuis si longtemps. J'ai plutôt tendance à croire qu'il s'agit d'une stratégie délibérée qui entend faire flèche de tout bois pour tenter de récupérer des électeurs du Front national. En l'occurence, il reprend à son compte, sans la moindre distance, une histoire qu'il a dû entendre en visitant il y a quelques jours le quartier de la Goutte d'or. Mais, en se plaçant ainsi sur le terrain de Le Pen, en tenant le même langage que lui, ou même, comme Poniatowski, en se flattant d'aller encore plus loin, la droite ne fait que gonfler les voiles de l'extrême droite. Il se trouve encore quelques journalistes, au "Figaro" notamment, pour prétendre que François Mitterrand se sert du Front national. N'en déplaise à Alain Juppé, c'est son ami Chirac qui vient d'apporter à Le Pen un renfort inespéré.

24 juin
Jean-Pierre Chevènement entre donc dans "l'après-Mitterrand" en sacrifiant un grand nombre de ceux qui ont fait avec lui l'histoire du CERES. Je ne crois pas qu'on puisse aller très loin en se marginalisant.

VIRGIL TANASE

Devenir (ou rester) des hommes

Je suis comme ce Raymond "qui ne croit pas au bon Dieu" et auquel Christian Combaz adresse une longue *"Lettre" (1)* dont je pense beaucoup de bien.
Romancier (*"Le Cercle militaire"*, *"A ceux qu'on n'a pas aimés"*, *"Chez Cyprien"*), Christian Combaz est également auteur de plusieurs essais (*"Eloge de l'âge"*, *"Les Sabots d'Emile"*) qui se détachent dans le paysage littéraire actuel. Il retrouve un style et une pensée morale qui me rappellent avec une insistance heureuse ceux du chef-d'œuvre si injustement oublié de Saint-Exupéry : *"Citadelle"*. Un même souci de l'homme, de son sens, de son cheminement dans l'univers ; un même souci de réflexion qui féconde le lecteur et le transforme ; une même qualité d'écriture où l'image porte des significations lourdes : "Tu ne saurais exister qu'en prenant corps. A travers toi, le temps fleurit dans la matière", ou encore : "L'univers est un œuf de durée qui suinte de l'éternité."
Aujourd'hui, Christian Combaz s'adresse à Raymond, simple agriculteur dont la "sagesse instinctive" est le signe d'une "grâce",

Pourquoi et comment vit-on ? Où va l'homme dans un monde qui se minéralise, dans une société qui se construit de plus en plus solidement dans l'insignifiant ?

dans la mesure où celle-ci signifie "n'avoir aucun effort à accomplir, aucun discours à proférer ni à entendre pour savoir où est le bien et pour le pratiquer." Etranger à toute bondieuserie, Raymond est dans l'esprit de l'amour divin, avec simplicité : "Tu te donnes du mal et non du plaisir, tu relèves les gens au lieu de marcher dessus." On soupçonne un Raymond peu enclin à discuter de métaphysique et encore moins prêt à se laisser convaincre par les démonstrations voulant prouver la réalité de la vie après la mort, la présence de l'intelligence divine dans la création ou la vocation morale de l'univers. Combaz n'en demande pas tant mais, modestement, comme à vous-mêmes, de "baisser la garde devant l'idée de Dieu." Je l'ai fait de bonne foi sans recevoir des coups, mais c'est une autre affaire. Ce qui est important, dans l'ouvrage de Christian Combaz, vient de son souci moral. Il pose des questions que, depuis quelque temps, nous évitons, ne sachant plus quoi répondre : pourquoi et comment vit-on ? Quel est le sens de notre relation avec les autres ? Où va l'homme dans un monde qui "se minéralise", dans une société qui "se construit de plus en plus solidement dans l'insignifiant" ?
Est-il concevable que de tels soucis ne tourmentent plus aujourd'hui que les esprits religieux ? Dans son ouvrage *"Mauriac, le roman et Dieu" (2)*, José Cabanis ne se contente pas de faire, à sa façon, l'éloge de l'écrivain, mais suggère également qu'avec la disparition du "roman catholique", les préoccupations métaphysiques disparaissent. Le désengagement profond, de l'âme, est devenu la règle, et l'on délègue, par chèque interposé, l'amour aux organisations charitables, plus fonctionnelles (le fonctionnel, écrit Christian Combaz, "rend les êtres interchangeables, les lieux banaux, les meubles et les maisons identiques... La société de production réduit désormais les hommes à leur fonction, les promène selon les besoins du travail, leur offre des clapiers en guise de maisons, leur propose des personnalités sur catalogue...").

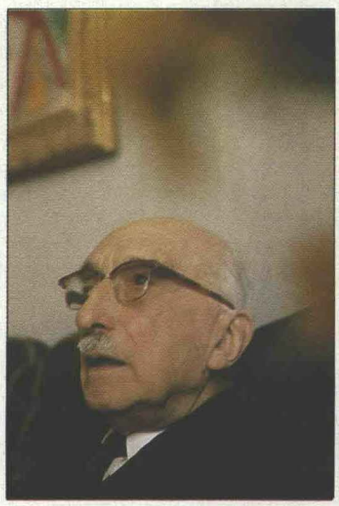

Au-delà du message "religieux" (spirituel, si vous préférez) de Christian Combaz, au-delà de celui, "littéraire", de José Cabanis, ce que ces deux livres nous apportent, c'est l'injonction de devenir (ou de rester) des hommes, d'opposer notre exigence morale à "l'intelligence minérale" (Christian Combaz) qui voudrait, pour la perfection de la mécanique universelle, que nous soyons aussi dépourvus d'initiative que les étoiles suivant leur trajet, que nous soyons aussi dépourvus de morale que les météorites qui s'abattent sur une maison suivant la logique indifférente de la gravitation.

1. Robert Laffont, 192 p., 89 F.
2. Gallimard, 120 p., 82 F.

sur les routes de juillet

Bretagne

• LES TOMBEES DE LA NUIT RENNES (35)

Un festival à tomber d'épuisement. Après celui-ci, il ne vous restera plus qu'à prendre des vacances pour vous reposer de...vos vacances.
■ Théâtre et conte : Suzanne, Lucien Gourong, Marc Royer, Ronny Coutteure...
■ Danse : compagnie Patrick Le Doare.
■ Musique : "Œil de Breizh" (Texier/ Romano and Sclavis/Ducret) ; Malavoi ; Mory Kante ; Joe Zawinul ; Orch. nat. de jazz ; Gilles Servat- Triskell.
■ Spectacles enfants : "Rendez-vous sur la lune" ; "Cabana song" ; "Un bon tuyau".
Du 29/6 au 6/7. ☎ 99.79.01.98 ou 99.30.38.01

• FESTIVAL "CHATEAUX EN FETE"

Une suite de concerts et de spectacles réveilleront chaque soir châteaux, abbayes et citadelles. "Gloria", de Vivaldi, à l'abbaye de Redon (3) ; "Kervrenn Alre" : danses de toutes les Bretagnes au château de Tronjoly (6) et au château Rouge de Carhaix (20).
Du 2/6 au 26/9. ☎ 99.37.34.58

• ETE MUSICAL DE PONTIVY (56)

Le château des Rohan en musique. On retiendra le 10 pour Jean-François Heisser et George Pludermacher, pianos ; le 15 pour Marielle Nordmann, harpe, et François-René Duchâble, piano ; le 19 pour Nathalie Stutzmann, contralto.
Du 4/7 au 5/9. ☎ 97.25.00.33

• LORIENT (FESTIVAL JAZZ)

Palais des sports de Kervaric.
Post Image ; John Mc Laughlin ; Paul Personne ; Willy DeVille ; African Jazz Pioneers ; Neville Brothers ; John Mayall ; Gilberto Gil.
Du 15 au18/7. ☎ 97.21.24.29

• DOUARNENEZ (29)

■ Jazz en Baie
J.-J Milteau & Chris Lancry (17) ; Claude Luter (18) ; Dee Dee Bridgewater trio (19) ; Joachim Kuhn & Henri Texier (20) ; Sweet Mama & Touré Kunda (21).
Du 17 au 21/7. ☎ 98.92.15.44

Hte-Normandie

• LE HAVRE (76)

Festival international de création de musique à vent
Maurice André, le trompettiste, mobilise un monde incroyable -qui ne jouent pas tous d'instruments à vent !- : Stéphane Grapelli, Martial Solal, Richard Galliano, Michel Godard, le trio Azzola, le London Drass Ensemble, l'Orchestre de l'armée polonaise, etc.
Du 3 au 14/7. ☎ 35.22.06.10

Bourgogne

• AUTUN (71)

"Le seul spectacle gallo-romain de France", donné par 600 habitants costumés. A mi-distance de Gergovie et d'Alésia.
Du 26/7 au 24/8. ☎ 85.86.30.00

• RENCONTRES INTERNATIONALES DE BEAUNE (21)

Avec Saintes, le haut-lieu de la musique baroque. "Le Retour d'Ulysse" (Monteverdi), (6) ; "Jules César" (Haendel), (13) ; Hespérion XX, dir. J.Savall (musique du XVIe siècle à Naples), (19) ; Messe en ut mineur (Mozart) dir. M. Corboz (21).
Du 28/6 au 21/7. ☎ 80.22.24.51

Pays de la Loire

• NANTES (44)

Festival des musiques du monde Parfois, l'exotique banal. Le plus souvent, du traditionnel authentique. Sur les quais de Loire, dans les douves du château des Ducs de Bretagne, la surprise est partout. Les musiques du monde envahissent Nantes. 23 pays sont attendus cette année.
Du 6 au 10/7. ☎ 56.20.08.64

• CAMPO SANTO-ORLEANS (45)

Festival jazz avec Dizzy Gillespie, Myriam Makeba, Paquito D'Rivera (6) ; Herbie Hancock, Wayne Shorter quartet (7) ; Didier Lockwood (9) ; Michel Petrucciani (11).
Du 6 au 11/7. ☎ 38.53.05.95

Centre

• FESTIVAL DE SULLY-SUR-LOIRE (45)

Il est déjà à demi écoulé. Mais encore quelques belles soirées. On pourra éviter Lambert Wilson dans son tour de chant (6). On devra ne pas manquer Miles Davis (12), un concert Gershwin (13) et le Count Basie orchestra (14).
Du 14/6 au 14/7. ☎ 38.36.23.70

• 1ER FESTIVAL DE LUCE (28)

Premiers pas d'un festival en Eure-et-Loir et une affiche qui, pour un début, se respecte : Jean-Michel Pilc trio ; Waakaw group (avec Adbou M'Boup) ; J.-J. Rulman big band (avec Laurence Allison) ; le groupe Sterne ; Bill Thomas trio ; Birdland de Lucé.
Du 28 au 30/6. ☎ 37.91.12.05

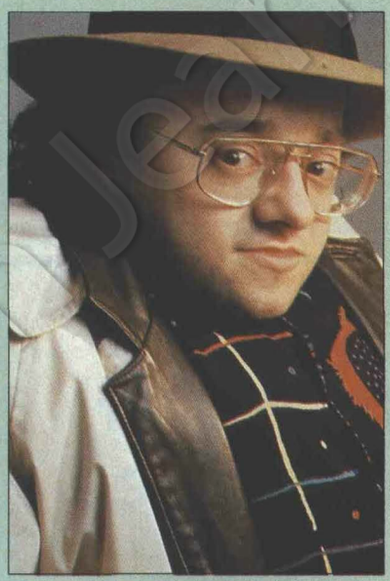

▲ *Michel Petrucciani : à Lons-le-Saulnier, le 5 ; à Vienne, le 9 ; à Orléans, le 11 ; à Prades-le-Lez, le 24.*

Auvergne

• FESTIVAL DE VICHY (03)

La station thermale se réveille. Belle saison musicale. Le mois de juillet s'ouvre avec la reine du clavecin moderne : Elisabeth Chojnacka (2). Suivront "Les Noces de Figaro" (5 et 7) ; le pianiste Cyprien Katzaris (9) ; l'Orchestre du Gewandhaus (16) ; A. Rodrigues (26). Concerts "brunch" le dimanche matin.
Du 9/6 au 29/9. ☎ 70.59.90.55

Poitou-

• LA ROCHELLE (17)

Après Bourges et son Printemps, la chanson française inaugure l'été aux Francofolies de La Rochelle.
Avec les charmantes Véronique Rivière, Liane Foly et Véronique Sanson (13), Carole Laure (15) et Pauline Ester (18).
Pigalle, Pierre Blanchard et François Béranger (13) ; Paul Personne et Johnny Halliday (14) ; La Mano Negra (15) ; Patrick Coutin, Axel Bauer, Philippe Lavil et Malavoi (16) ; Richard Desjardins, Michel Fugain, Elmer Food Beat, Hubert-Félix Thiéfaine et Richard Bohringer en compagnie de Bernard Lubat (17). Et, pour conclure, l'inévitable Patrick Bruel (18).
Du 13 au 17/7. ☎ 46.50.55.77

• PARTHENAY (79)

Jazz au fil de l'eau
Les vacances coulent doucement avec : Eric Watson, J.-J. Milteau, Sixun, Dave Liebman, Kenny Wheeler, Dave Holland, Steve Coleman, Michel Portal, Martial Solal, Marvin "Smitty" Smith...
Du 5 au 13/7. ☎ 49.64.24.24

Aquitaine

• SARLAT (24)

Un des plus anciens festivals : il fête ses quarante ans. Et des plus courus. Qualité et distinction. Cette année, Daniel Mesguilch lit Rimbaud, Michel Galabru monte "Le Serviteur de deux maîtres" et Jean-Luc Terrade "La Dame aux camélias".
Du 24/7 au 9/8. ☎ 53.31.10.83

• FESTIVAL MUSICAL DU PERIGORD NOIR (24)

Abondance de biens et de qualité.
- L'Italie dans le baroque anglais, avec les Tallis Scholars (Gesualdo, 21), le King's consort ("Judas Macchabée", de Haendel, 22), les Musiciens du Louvre, dir. Marc Minkowski (26), Jennifer Smith (27).
Du 20/7 au 24/8. ☎ 53.51.95.17

• RENCONTRES INTERNATIONALES DE PIANO DE LA COTE BASQUE (64)

Grand cru 1991. Succession de vedettes (de talent) : Bruno Rigutto (29/6), Michel Dalberto (2/7), Bruno Gelber (4), Jean-François Heisser (7), Anne Quéfellec (11).
Du 29/6 au 11/7. ☎ 59.26.56.60

• PAU (64)

Théâtre. Roger Hanin et Dora Doll dans "La Leçon", de Ionesco (3 et 5), Marcel Maréchal chez Jouhandeau (8), Anouk Aimée et Bruno Cremer dans "Love Letters" (11).
Du 20/6 au 20/7. ☎ 59.27.27.08

• JAZZ EN VILLENEUVOIS - VILLENEUVE/LOT (47)

Animations des rues avec : Fanfare New Orleans, Ting a Ling, Les Rois du swing, Banana jazz, Newton jazz band, Jazz 47, Evolutive jazz quintet, Philippe Lejeune trio, et animations des nuits avec du blues, (Buddy Guy) et du gospel (Marva Wright), (5) ; Miles Davis (6) ; George Benson et le Count Basie orch. dir. par Franck Foster (7). Ne pas oublier : Marcel Zanini quintet, (29/6).
Du 29/6 au 7/7. ☎ 53.70.37.24

Midi-Pyrénées

• XVIe FESTIVAL SOUILLAC EN JAZZ (46)

Film de Spike Lee, repas louisianais en musique, stars du jazz en dessert. 18, "Demain j'arrête", Mlle Swing quartet, Carol Leigh & Dumoustier Stompers ; 19, Jimmy Gourley trio, Barney Willen ; 20, Marian Petrescu, Elvin Jones jazz machine ; 21, Gregg Hunter, Gospel revelation.
Du 17 au 22/7. ☎ 65.37.81.56

• ETE MUSICAL DE TOULOUSE (33)

Tous genres mêlés. Jazz New-Orleans au Cloître des Jacobins (2) ; au même endroit, Augustin Dumay, violon, et l'O. nat. de chambre de Toulouse (11) ; le Jazz Time big band à la Halle aux grains (le 16) ; le Jeune Orchestre symphonique du Sud-Ouest, à la basilique Saint-Sernin (25).
Du 27/6 au 27/8. ☎ 61.23.32.00

Programmes établis par Jacques Garat et Frédéric Taddéi

Grands ou petits, il existe plus de 600 festivals en France. Les soirées d'été, endiablées ou romantiques, ont déjà commencé. Pour vos itinéraires de fin juin et juillet, voici quelques repères. (Festivals d'août et septembre dans notre n°109 du 12 juillet).

Lorraine

• **Bussang (88)**
La capitale du théâtre populaire créé par Maurice Pottecher. Chaque week-end, "Ondine", de Giraudoux, mise en scène de François Rancillac.
Du 15/7 au 15/8. ☎ 29.61.50.48



◀ *Maria-Joao Pires : à Lyon les 5, 6 et 10.*

Franche-Comté

• **Les Eurockeennes de Belfort (90)**
Une bonne dose de rock ne peut pas faire de mal. Peu à peu, "Les Eurockéennes" s'imposent comme le festival rock de l'été. L'affiche est longue. Notons sur ces trois jours marathons : 28, Pixies, les VRP, La Mano Negra ; 29, Raoul Petite, Axel Bauer, John Cale, Joe Jackson, Elmer Food Beat ; 30, Pigalle, La Strada, Soup Dragons, INXS.
Du 28 au 30/6. ☎ 84.21.85.85
La SNCF offre le billet retour sur présentation du ticket du festival "Eurockéennes".

• **Jazz en Franche-Comte**
Toute une région mobilisée pour un festival jazz.
28/6, Besançon : Kim Parker. 29, Saint-Claude : Swing street system, Pontarlier : Crazy Cats. 2/07. Vesoul : Joe Louis Walker/L.-C. Donatto Tao blues. 3 et 4, Lons-le-Saulnier : Little Big Hornet, Ces Messieurs, Louis Sclavis. 5, Besançon : Hermanos Sanchez. Belfort : trio Machado, E. Barret, A. Romano, Idrissa Diop. Lons-le-Saulnier : M.Petrucciani. 6, Besançon : Four Winds ; trio Malherbe. Lons-le-Saulnier : Manu Dibango, Equinoxe jazz group. Montbéliard : Bireli Lagrene. Vesoul : Raymond Boni. 9, Besançon : John Mc Laughlin trio ; P. Lange double concept. Arbois : M.Edelin quartet. 10, Poligny : "Un peu fou". 12, Besançon : Caratini / Betteylman / Mossalini.
Du 27/6 au 12/7. ☎ 81.83.39.09

Picardie

• **Festival de l'abbaye de St-Michel-en-Thierache (02)**
L'orgue de 1714 miraculeusement épargné par les ans et par les guerres vient d'être restauré avec des tuyaux d'époque. Dernier concert (Frescobaldi, Pasquini) par Liuwé Tamminga, le 7.
Jusqu'au 7/7. ☎ 23.98.79.10

• **Saint-Riquier (80)**
Festival animé par Mikhaïl Rudy, qui lui donne donc une couleur très russe. On fêtera le centenaire de Prokofiev avec l'O.N. de Lille, dirigé par Jean-Claude Casadessus (20). Suivront "Pierre et le loup" (23) et Michel Béroff, dans le 4e concerto de piano (25). Récital Chopin de Nikita Magaloff (le 27).
Du 20 au 27/7. ☎ 22.28.82.82

Languedoc - Roussillon

• **Festival de Radio France et de Montpellier (34)**
Le plus riche, le plus imaginatif des festivals : "Orfeo", de Monteverdi, par Bruno Maderna (15) ; "Le Pirate" (Bellini) (21) ; "Turandot", mais de Busoni, (29) et "Ivan IV" de Bizet (1/8). Ça décoiffe.
Du 15/7 au 3/8. ☎ 67.61.66.81

• **Prades-le-Lez (34)**
"Place au jazz". Quasi-exclusivité pour ce festival qui accueillera le légendaire LMO, de Charlie Haden (18). Puis, Michel Camilo quintet, Dee Dee Bridgewater and her trio, Michel Petrucciani group, The John Scofield quartet. Ce qui se fait de mieux en jazz, en ce moment...
Du 18 au 25/7. ☎ 67.59.66.54

• **Festival de Carcassonne (11)**
La belle voix de George Benson avec le Count Basie orchestra (6) ; celle de Paolo Conte (19) ; l'Orchestre symphonique national d'URSS (21).
Du 30/6 au 21/7. ☎ 68.25.33.13

• **Festival de Saint-Guilhem-le-Desert (34)**
Sous les voûtes de l'église romane, flotte toujours et pour longtemps le souvenir de Scott Ross.
Cette année encore, les meilleurs musiciens baroques : Rameau au clavecin, par Olivier Rousset (12) ; Dominique Visse, haute-contre, dans des musiques de la Renaissance (16) ; André Isoir à l'orgue (Couperin, 27).
Du 21/6 au 28/8. ☎ 67.63.14.99

• **Collioure (66)**
Festival Montserrat Caballé
C'est la diva elle-même qui a ouvert le feu avec José Carreras.
On attend à présent : "Les Noces de Figaro" (Mozart) dans le château royal de Collioure et une belle série de récitals : Jean-Jacques Cubaynes (15) ; Jennifer Larmore (16) ; Carlo Bergonzi (18) ; et Montserrat en vedette américaine (20).
Du 24/6 au 20/7. ☎ 47.42.92.25

Rhône - Alpes

• **Jazz a Vienne (38)**
Avec Nice et Antibes/Juan-les-Pins, le plus important festival jazz de la saison. 1er, Miles Davis & Shirley Horn ; 2, Benny Carter, Buck Clayton big band ; 3, George Benson ; 4, Charlie Haden & LMO/Dave Holland ; 5, Sonny Rollins ; 6, Hancock / Shorter / Clarke / Hakim/Betty Carter ; 8, Steps Ahead, Zawinul Syndicate ; 9, Michel Petrucianni ; George Gruntz jazz band ; 10, The Duke Ellington orch ; 11, Chick Corea trio/John Mc Laughlin ; 12, Dee Dee Bridgewater, Etta James ; 13, Manhattan Transfer, Jon Hendricks & Co.
Du 1er au 13. ☎ 74.85.00.05

• **Nuits symphoniques de Lyon (69)**
Une véritable festival Maria-Joao Pires. On entendra la grande pianiste dans Mozart, avec l'Orchestre national de Lyon, dirigé par Emmanuel Krivine (5 et 6) puis en duo avec le violoniste Augustin Dumay, dans des sonates de Mozart (10). Noter le quatuor Orlando (11).
Du 28/6 au 13/7. ☎ 78.60.01.54

Provence - Alpes - Côte - d'Azur

• **Grande Parade du jazz de Nice (06)**
Tous les soirs de 18h à 22h, à Cimiez. 12-13, John Mc Laughlin trio ; Andy Summers, Bill Evans ; 13, Kassav ; 14-15, Blues Brothers band ; 15-16, B.-B. King ; 15-17, Etta James ; 16-17, Miles Davis, Dee Dee Bridgewater ; 17-18, The Zawinal Syndicate ; Carmel, 18-19, Kid Creole & the Coconuts ; Arturo Sandoval Ysu grupo ; 18-19-20, Carmen Mc Rae & her trio ; 19-20, Tito Puente salsa orchestra & Celia Cruz ; 20-22, George Benson & Count Basie orchestra ; 21, Gilberto Gil et John Scofield, Steve Grossman, James Moody quartet.
Au total, pas moins de 55 groupes ou artistes réunis du 12 au 22/7.
☎ 93.71.89.60

• **Jazz a Juan (06)**
19, "Gospel night" : Mighty Clouds of Joy Marian William, The Barret sisters. 20, Keith Jarrett ; 21, Hancock/ Shorter / Clarke/Hakim / Carter ; 22, Dizzy Gillespie, Myriam Makeba ; 23, Manhattan Transfer ; 24, Tania Maria ; 25, Ch. Escoudé, Babick Reinhardt, Bireli Lagrene, Stéphane Grappelli ; 26, Carlos Santana ; 27, Dee Dee Bridgewater, Liane Foly ; 28, soirée Sidney Bechet.
Du 19 au 28/07. ☎ 93.33.95.64

• **La Seyne-sur-Mer (83)**
Site de Marepolis
The Duke Ellington Orch. , Gilberto Gil , Albert Collins, Neville Brothers, Willy DeVille, African Jazz Pionneers, Bireli Lagrene, Chick Corea, Mory Kante, Blues Brothers Band.
Du 19 au 23/7. ☎ 94.62.47.93

• **Avignon (84)**
Le premier des festivals de l'été par le nombre des spectacles, et l'importance du public et pour le label. Avignon est connu du monde entier.
Pour sa 45e édition, Avignon rendra hommage à son fondateur : Jean Vilar (exposition de photos d'Agnès Varda). On attend les "Comédiens barbares", de Valle Inclan, par Jorge Lavelli, et la reprise de "La Tempête", de Shakespeare, par Peter Brook. Un opéra équestre. Beaucoup de danse (Forsythe, Saporta, etc.) ; théâtre "off", musiques traditionnelles et tout l'imprévisible d'Avignon.
Du 9/7 au 2/8. ☎ 90.86.24.43

• **Aix-en-Provence (13)**
Le premier de la classe, le prestige absolu et, globalement, justifié.
Cette année, une nouvelle production des "Noces de Figaro", d'une mise en scène malaisée sur l'étroit dispositif de l'Archevêché (10, 15, 19, 23, 27 et 31). Surtout le "Castor et Pollux", de Rameau, dirigé par William Christie et mis en scène par Pier-Luigi Pizzi (11, 13, 20, 24 et 25). Créaction française du "Devoir du premier commandement", écrit par Mozart à 10 ans et demi (15, 21, 25 30). Et "Le Songe d'une nuit d'été", de Britten (18, 22, 26, 29 et 1/8). De grands récitals : Hélène Donath (24), Teresa Berganza (26), Margaret Price (28).
Du 10/7 au 2/8. ☎ 42.17.34.34

• **Choregies d'Orange (84)**
C'est le pèlerinage. Le théâtre romain, les lainages pour le mistral et le coussins pour le confort. Cette année, la 9e de Beethoven, dirigée par Marek Janowski, avec un quatuor de choix : Price, Schwarz, Lakes, Van Dam (le 19). Le lendemain, le spectacle de l'année : "Elektra", de Richard Strauss, dir. Marek Janowski, avec le duo Gwyneth Jones, Léonie Rysanek. Plus tard, on dira : "J'y étais". Enfin, "Aïda", dir. M. Plasson (2/8).
Du 19/7 au 6/8. ☎ 90.34.24.24

• **Sisteron (05)**
Nuits de la Citadelle
Récital Michaël Rudy au piano (20) ; "Messe en ut", de Mozart, par l'Ensemble de Lausanne, dir. M. Corboz (23) ; l'Ensemble Musica Antiqua Koln (30) et I Virtuosi di Roma (4/8).
Du 20/7 au 4/8. ☎ 92.61.06.00



◀ *Miles Davis : à Vienne, le 1er ; à Villeneuve-sur-Lot, le 6 ; à Sully-sur-Loire, le 12 ; à Nice, les 16 et 17.*

Vous retrouverez les rubriques "Télévision" et "Cinéma" dans le prochain numéro de "Vendredi".

post-scriptum

MARGUERITE DURAS
"L'Amant de la Chine du Nord"

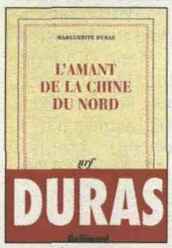

"L'Amant", c'était il y a sept ans. Le temps passe vite. Sauf pour Marguerite Duras, sur qui il n'a pas de prise : Duras, classique de son vivant.
"L'Amant de la Chine du Nord" est un livre pour ceux qui ont beaucoup aimé "L'Amant". Ni une suite, ni un "remake". Un peu des deux, pourtant, avec ce quelque chose en plus, distancié et autocomplaisant, qui est la marque de l'auteur. Une nouvelle fois la même histoire : ambiance, situations, personnages et le style que, les yeux fermés...
Gallimard, 242 p., 75 F.

FANNY REYBAUD.
"Mademoiselle de Malepeire"



Fanny Reybaud est une femme de lettres du XIXe siècle. D'une famille de bonne bourgeoisie aixoise, la jeune femme trouva dans l'écriture la compensation à ses déboires conjugaux. Et même, de son temps, certains de ses quelque trente romans eurent autant de succès que ceux de George Sand.
Il faut prendre "Mademoiselle de Malepeire", écrit en 1854, comme un témoignage sur l'évolution des idées et les luttes quotidiennes au sein de la famille, du voisinage, pour le changement des mentalités, particulièrement pour ce qui était alors du statut des femmes.
Actes Sud, 194 p., 79 F.

LOUIS GUILLOUX
"Angélina"

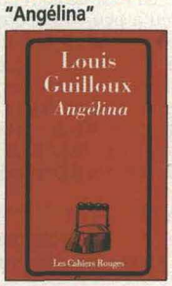

"Angélina" est moins connu que "Le Sang noir" ou "Le Pain des rêves". Il s'agit de l'un des premiers romans de Louis Guilloux, publié en 1934, au moment où, très proche de Guéhenno, Gide et Malraux, Guilloux va s'engager à fond dans la lutte contre la montée du fascisme.
Ce beau récit se situe à la fin du siècle dernier. L'entrée d'Angélina, enfant, jeune fille, jeune femme dans la vie : cette histoire qui n'est pas la sienne. Mais la volonté qui l'anime sera la plus forte.
Grasset, 264 p., 51 F.

RENÉ-JEAN DUPUY
"L'Humanité dans l'imaginaire des nations"



René-Jean Dupuy tient une chaire de droit international au Collège de France. Les leçons ici rassemblées tournent autour de l'idée suivante : parce que la planète Terre est devenue à l'évidence bien exiguë, la notion d'humanité est passée du rêve à la réalité. Les hommes se sentent aujourd'hui membres de l'humanité. La répartition en Etats ne parvient plus à les y enfermer.
L'humanité s'impose ainsi comme un ensemble à gérer, comme une exigence de projet. Quel projet ? Réponse de R.-J. Dupuy, à qui il n'échappe pas qu'écrire sur l'humanité au sortir du siècle de Verdun et d'Auschwitz, d'Hiroshima et de la guerre du Golfe, peut sembler de l'innocence ou de la subversion.
Julliard, 292 p., 120 F.

Guide de l'emploi



Petit livre pratique destiné surtout aux jeunes au chômage, en emploi précaire, en stage. Afin de comprendre les différents statuts, les circuits d'insertion dans la vie professionnelle. Rôle des différentes administrations, suivi des démarches, explication des abréviations, dossiers-modèles, carnet d'adresses. Un bon guide.
Editions ouvrières, 226 p., 49 F.

Dictionnaire de la peinture anglaise et américaine



Le XVIIIe s. vit l'âge d'or de la peinture anglaise. Une véritable école s'affirma autour de Gainsboroug. Le siècle suivant connut une autre période faste avec Turner et Constable. Le XXe s. assista, aux Etats-Unis, à une extraordinaire floraison cosmopolite jusqu'à l'explosion actuelle d'une infinité de mouvements picturaux.
Au total pas d'unité, à l'opposé d'autres écoles nationales, mais une turbulente diversité et une recherche constante.
Larousse, 356 p., 190 F.

BEETHOVEN
Symphonie N° 1 et 6



On connaît Pablo Casals, le violoncelliste. Et moins bien le chef d'orchestre. Casals vivait la musique comme un partage. Il ne prenait la baguette que lorsqu'une ambiance amicale et simple était créée.
Beethoven aurait applaudi à cette interprétation, bonhomme et suave, dionysiaque. La "Pastorale" s'en accomode à l'idéal : sur un tempo relativement lent, Casals nous conduit dans une promenade savoureuse. En série économique.
Sony classical, 45891, 68'40", env. 75 F.

CLAUDE DEBUSSY
"Pelléas et Mélisande"

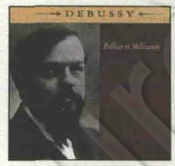

Il aura fallu toute la persévérance de Charles Dutoit pour faire aboutir son projet d'enregistrer l'opéra de Debussy. "Pelléas et Mélisande" est rarement édité. Commercialement, les éditeurs sont plus tentés par Verdi ou Mozart. Vocalement, les six rôles demandent une adéquation parfaite : des voix jeunes, une bonne intériorisation des personnages, une bonne diction. La quadrature...
Mission pratiquement accomplie pour Charles Dutoit. Avec Didier Henry, Colette Alliot-Lugaz et Gilles Cachemaille en tête. Clarté, intimisme, lyrisme.
Decca, 2 CD, 2h30'47", 430502, env. 240 F.

ROY HARGROVE
"Public Eye"



Aux yeux de certains critiques US, il serait le nouveau Clifford Brown, le futur Miles Davis. Il faut admettre que Roy Hargrove a du répondant. Ce trompettiste de 21 ans et sa fine équipe (à peine plus âgée) assènent sans retenue des compositions impeccables sur des rythmes -parfois latins "Lada" et -souvent- exaltés : "Public Eye". Au point que, par instants, on sent le seul batteri-arche du quintet, Billy Higgins, un peu débordé par le tempo très soutenu de ces quatre fougueux du bee-bop "Hartbreaker".
Protégé de Wynton Marsialis, Roy Hargrove promet plein de bonnes choses pour l'avenir. Et lorsqu'on lui demande "What's new ?" sa trompette rétorque : "I'm free..." pour notre plus grand plaisir.
BMG, PD 83113, 67'33", env. 120 F.

ELVIS COSTELLO
"Mighty like a rose"



Tous les bons costellogues vous le diront : écouter un album d'Elvis n'est pas une sinécure. Ça relèverait plutôt d'un onanisme intellectuel qui épouvanterait n'importe quel membre (en pesant ses mots) d'Elmer Foot Beat. D'aucuns prétendent que cette musique qui sent les Beatles (période "Sergent Poivre") à plein nez, est le paravent d'un artiste écorché dissimulant ses blessures derrière une rose dont les épines sont le symbole de...etc.
Amis rockers, balancez le contenant et ses chimériques symboles et conservez le contenu : c'est du rock et du bon.
WEA, 7599-26575-2, 54'29", env. 120 F.

Agenda

Classique

AIX-EN-PROVENCE
"Orphée et Eurydice" (Glück). Coll. Sacré-Cœur, 2. ☎ 42.21.69.69
BIOT (06)
M.-A. Estrella, piano. Egl., 28, 21h. ☎ 93.33.41.94
CIBOURE (66)
M. Dalberto, piano. Egl., 2, 21h. ☎ 59.26.56.60
METZ
M.Rostropovitch, violoncelle (Bach). Arsenal, 2, 20h30. ☎ 87.74.16.16
PARIS
• "La Rose de Saint-Flour" (Offenbach). Opéra-Comique, 3. ☎ 42.86.88.83
"La Flûte enchantée" (Mozart), dir. A.Jordan. Opéra-Bastille, 19. ☎ 40.01.16.16
• B. Hendricks, soprano et O. de Paris, dir. L.Slatkin. Châtelet, 4, 20h30. ☎ 40.28.28.40
• "Moïse" (Rossini), dir. N.Zedda. Avec C.Gasdia et S.Estes. Basilique de Saint-Denis, 28, 20h30. ☎ 42.43.33.55
• O.S. de Vienne, dir. G.Prêtre (Mozart, Bruckner). N.-Dame, 29, 22h. ☎ 40.27.80.17 Ecran géant sur le parvis.
POITIERS
Ens. Clément Janequin (Lassus). Eglise. MONTIERNEVE 2, 21h. ☎ 49.88.16.91
RIOM
F.-R. Duchâble, piano. Cour d'appel, 1er, 20h30. ☎ 73.38.59.45
STRASBOURG
"Les Noces de Figaro" (Mozart), dir. T. Gusch- bauer. Palais de la musique, 29 et 1/7. ☎ 88.32.43.10
TOURNUS
Michel Portal, clarinette et Martial Solal, piano. Cellier des Moines, 29, 20h30. ☎ 85.32.52.13
VICHY
E.Chojnacka, clavecin. Opéra, 2, 20h30. ☎ 70.59.90.55

Jazz-rock

AUDIERNE : Big band de Lorient, 28.
MOINEVILLE-FERME DE SERRY (54) : Jean-Michel Pilc trio, 29.
PARIS : Maxime Saury (caveau de la Huchette), 28-30 ; Hot Strings quartet (Flamingo), 29. ☎ 43.54.30.48 ; Kenny Burrel trio (New Morning), 28. ☎ 45.23.56.39 ; The Allman brothers band (La Cigale), 2 ; Happy Mondays (Zénith), 5 ; Siouxie & the Banshees à Paris (Olympia), 3.
PORT-LOUIS : Big band de Lorient, 3.
TOURNUS : Michel Portal. Martial Solal, 29.
• ZZ Top & Bryan Adams : 28 → 30 à Paris (Bercy) ; 2 à Lyon (Hall Tony Garnier) ; 3 à Marseille (stade).
• Les VRP à Bollène (festival), 31.

Théâtre

CHATEAUFORT (78)
"Le Réveil de la royauté", 800 acteurs et 50 chevaux ! 28 et 29. ☎ 39.56.20.92
PARIS
• "Le Pédant joué" (C. de Bergerac). "La Double inconstance" (Marivaux) et "Les Lettres de mon moulin" (A. Daudet). → 27/8. Th. Verdure. Bois de Boulogne. ☎ 42.72.00.33
• "Kurt Weil revue" (Bauman, J.Burh) avec l'orch. Colonne, → 30. Odéon. ☎ 43.75.70.32
"Martin Luther King Jr ou la force d'aimer". La Cigale, → 30. ☎ 42.52.98.23
VERSAILLES
"Caligula" (Albert Camus), 29. Grand Trianon. ☎ 39.50.71.18

PAGES CULTURE ETABLIES PAR
Jacques Garat (livres - classique)
avec Nicole André (théâtre)
Frédéric Taddéi (jazz - variétés)

JEAN-FRANÇOIS SIRINELLI

A travers manifestes et pétitions (1), l'historien, Jean-François Sirinelli analyse le rôle des intellectuels depuis l'affaire Dreyfus. Mutation d'une espèce qui n'est pas en voie de disparition. Plaidoyer.

Crépuscule des clercs, automne des maîtres penseurs, la tonalité de votre livre est plutôt pessimiste. Y-a-t-il aujourd'hui silence des intellectuels ?
Non. Je suis plutôt optimiste. La configuration des années 90 n'est plus celle des années 80. Pourquoi s'est-on posé cette question du silence des intellectuels ? La gauche politique a été victorieuse en 1981, à un moment où la gauche intellectuelle, elle, était en plein désarroi. Depuis la Seconde Guerre mondiale, l'intelligentsia française pensait plutôt à gauche. A la fin des années 70, les intellectuels se retrouvent orphelins de leurs grands modèles, soviétique, tiers-mondiste ; orphelins également de leurs maîtres à penser : la même année, en 1980, Sartre et Barthes disparaissent. Parallèlement, le début des années 80 voit le grand retour des intellectuels de droite et d'extrême droite. Tant que la gauche veillait aux marches de la citadelle intellectuelle, il était impensable que des idées d'extrême droite aient droit de cité. Au seuil des années 80, au moment où la gauche politique est gagnante, qui a le vent en poupe dans le milieu intellectuel français ? La droite libérale. Nous sommes actuellement en période de recomposition.

Comment voyez-vous cette recomposition ?
1986 a discrédité les ultras du libéralisme. Le grand clivage n'est plus entre une intelligentsia marxiste et une droite intellectuelle minoritaire. Le paysage s'est recomposé avec une mouvance sociale-démocrate d'un côté, une droite libérale de l'autre. Le consensus mou n'existe pas dans le milieu intellectuel. Sauf dans le domaine des droits de l'homme, revendiqué aussi bien par la gauche, qui s'en estimait dépositaire, que par la droite, à cause du combat contre le totalitarisme soviétique. La préhistoire du consensus mou, c'est l'image emblématique Sartre-Aron venant, en juin 1979, plaider la cause des boat-people à l'Elysée.

Les intellectuels sont-ils encore écoutés ?
Les intellectuels ne sont plus écoutés. Pour deux raisons essentielles : nous sommes dans une société de l'image où les hommes du verbe ne sont plus ceux de la pensée. De nos jours, la plus grande partie des pratiques socio-culturelles ne passe plus par l'école. Or, les intellectuels vivent dans un milieu régi par la pratique scolaire et universitaire. Le problème dépasse les intellectuels, c'est celui des médias dans notre société. Les journalistes monopolisent la parole. Les intellectuels devraient devenir un contre-pouvoir apte à donner du sens. Le silence de la société civile sur les grands débats de société, dont l'intellectuel n'est pas responsable, en fait un spectateur de moins en moins engagé. Il est frappant qu'en 1988 on ait plus et plus tôt entendu Renaud -"Tonton, laisse pas béton"- que les intellectuels.

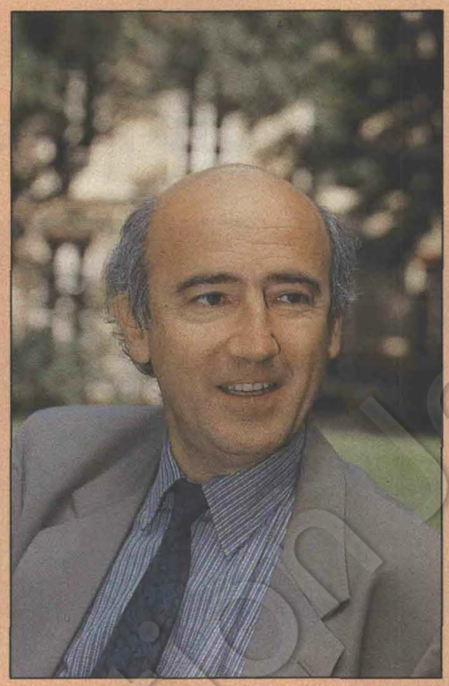

Les intellectuels ne sont plus écoutés. Pour deux raisons essentielles : nous sommes dans une société de l'image et la plus grande partie des pratiques socio-culturelles ne passe plus par l'école.

A vous lire, la droite et la gauche, à travers les pétitions, ce n'est pas la même chose...
Il y a une droite et une gauche dans la France de 1991. Traditionnellement, l'intellectuel de gauche met en avant des valeurs universalistes, intemporelles : la vérité, la justice, la liberté... Celui de droite, des valeurs comme la nation, l'armée. Prenons garde cependant : ces valeurs voyagent dans l'espace politique. La société intellectuelle française avait vécu pendant huit ou neuf décennies sur le souvenir, conscient ou inconscient, de deux chocs fondateurs : l'affaire Dreyfus et la Révolution d'octobre. Depuis les années 70, les droits de l'homme sont en copropriété et il ne reste de la Révolution de 1917 qu'un champ de ruines. Le milieu intellectuel a à trouver de nouvelles marques idéologiques.

Qu'est-ce qu'un intellectuel ?
Soit un créateur, qui contribue à l'enrichissement du patrimoine culturel, soit un médiateur, qui aide à le diffuser dans le corps social. Aussi bien le romancier que le critique. L'intellectuel français est, de surcroît, un homme engagé. Un intellectuel aujourd'hui pourrait, de façon utile, intervenir sur l'identité française. J'ai été frappé par l'absence totale de débat sur le défilé de Jean-Paul Goude. Les polémiques se sont porté sur : "Le défilé coûte cher ou pas cher", "Il est est beau ou pas beau". Rien sur les valeurs que l'Etat-nation France pourrait proposer au monde. La question du sens n'a pas été posée.

Au nom de quoi les intellectuels prennent-ils la parole ?
Là réside le malentendu. Les intellectuels sont censés, par leur savoir, appréhender le monde avec une lucidité particulière. Mais ils se sont beaucoup trompés. Une des raisons de leur silence est là : les réveils ont été difficiles.

Ne valait-il donc pas mieux avoir tort avec Sartre que raison avec Aron ?
C'est une phrase stupéfiante pour l'historien. Certes, l'intellectuel peut se tromper, mais on ne peut pas se féliciter de se tromper avec lui puisque, théoriquement, il montre la voie.

Y a-t-il encore une place pour l'intellectuel ?
Perd-il son essence et sa spécificité en accédant aux moyens de diffusion de masse ? Quand Michel Serres parle une heure et demie à la télévision, il ne perd pas sa spécificité. En revanche, celui qui répond en deux minutes à une question cesse d'être dans son rôle d'intellectuel. Il n'a plus de spécificité par rapport au journaliste. L'intellectuel doit s'être ressourcé à une discipline, l'histoire, la science. Il ne peut se mêler au débat qu'à partir de ce statut.

Propos recueillis par Patricia Jaffray

(1) Auteur de "Génération intellectuelle" et "Intellectuels et passions françaises", Fayard. Il prépare une histoire de la droite, Gallimard, printemps 1992.

"Il est beau mon ruisseau."



Pour arriver à cette affirmation toute simple "Il est beau mon ruisseau," il faut surmonter beaucoup d'obstacles. Les années de sécheresse répétitives, les pollutions agricole, domestique et industrielle, rendent crucial le problème de l'eau dans le département du Tarn. Pour le Conseil Général, il s'agit bien d'une priorité. Sa charte départementale de l'environnement est une première en France. Elle possède trois axes : pour favoriser les approvisionnements, le Conseil Général met en œuvre une gestion rationnelle de l'ensemble des ressources et des besoins en eau. Il améliore la qualité de l'eau par des opérations de prévention et de dépollution des rivières : le Tarn à Albi, le Dadou à Graulhet, le Thoré à Mazamet et l'Agout à Castres. Enfin, son action s'élargit à la qualité de la vie, quand il restaure et met en valeur les cours d'eau et l'ensemble du milieu aquatique. La pêche de nos enfants sera bonne dans les rivières du Tarn.

101 STATIONS D'ÉPURATION POUR NOS RIVIÈRES.

TARN
CONSEIL
GENERAL

Le Tarn, c'est si bon d'y grandir.

coll. Fondation Jean Jaurès